LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

L'Eglise condamne le socialisme, mais elle condamne aussi l'individualisme qui ouvre les digues de la concurrence ruineuse des grands et des riches à l'égard des petits. Elle condamne du socialisme le paganisme social, le dogme de la lutte des classe, ses violences révolutionnaires, son irréligion.

S. Em. le cardinal Villeneuve.

Tout est équilibre, tout est ordre. A côté de l'action, il y a la méditation. A côté de l'effort extérieur, il y a la vie intérieure. A côté de la lutte contre les eléments et contre les hommes, il y a la lutte contre soi-même.

Maréchal LYAUTEY.

24ième Année — PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 19 septembre 1934 — No 29

Jean-Baptiste, chômeur!

Jean-Baptiste, solide gaillard de vingt-cinq ans, battait les sentiers poudreux de la campagne, lorsque nous l'avons rencontré par une sombre après-midi de fin d'août. Nous revenions d'une course à la ville voisine et, pour respirer un peu d'air pur, nous avions ralenti d'allure, lorsque qu'un piéton nous fit signe d'arrêter. Un moment d'hésitation, puis nous stoppons.

Après quelques propos banals sur la température et l'état des récoltes, nous nous informons discrètement de la vie de notre voyageur. La figure franche et ouverte, le teint hâlé, les habits rapés, tout indiquait que nous avions affaire à un brave gars du sud en quête d'ouvrage. Confortablement assis à côté d'un curé, il eut tôt fait de nous raconter les cruelles actualités de sa famille, celles d'ailleurs de plusieurs autres éprouvées par des années de sécheresse.

—C'était un soir de mi-juillet, débuta-il. Nous venions de finir le souper. Papa! j'ai à vous parler. Depuis des jours, je ruminais mon idée. Je comprends votre situation pénible. Je suis d'âge à voir clair. Vous avez une famille de douze à nourrir. Depuis quatre ans, vous n'avez ni récolte ni sous et le secours ne suffit pas, loin sans faut. Je vais m'en aller, je tâcherai de m'arracher comme je pourrai et de vous aider si possible. En tout cas, ça en fera un de moins à hiverner....

—Dieu te protège mon enfant et puisses-tu trouver un emploi qui te permette de vivre honorablement, me dit le père, vivement ému.

—Après avoir embrassé ma chère maman aux yeux embués de larmes, les petits frères et petites soeurs, qui n'étaient pas gais à la perspective de ne plus voir le grand frère, je suis parti avec mon sac sur le dos au petit bonheur de mon étoile. J'ai marché des jours et des nuits, j'ai voyagé accroché aux trains de frêt ou couché sur les boîtes de fourgons, j'ai eu faim, j'ai eu soif.... J'ai frappé à bien des portes; quelques-unes sont restées fermées; d'autres, très nombreuses, se sont ouvertes pour me dire que l'on ne voulait personne à embaucher; d'autres m'ont fait entrer et partager le repas familial....

—Où allez-vous ? que nous lui demandons.

—Je ne sais où diriger mes pas! J'ai lu sur les journaux que, dans le nord, les récoltes sont assez bonnes. Peut-être trouverai-je un fermier à la recherche d'hommes pour les battages. Il paraît que de grands travaux seront entrepris au Parc National, l'hiver prochain. Je pique vers le nord !

—Il y aura donc encore beaucoup de misères dans le sud cette année ? Et Jean-Baptiste de nous répondre:

—Mon Père, si vous saviez ce que nous souffrons là-bas ! Ne pouvoir rien pour subvenir à nos besoins malgré notre désir de gagner fièrement notre vie. Après des années de récoltes desséchées, gelées ou mangées par les sauterelles, les économies ont fondu comme le beurre dans la poêle; nous n'avons pu payer les taxes et les dettes qui se sont accumulées; nous avons sacrifié les autos à lourdes pertes; les dépendances tombent en ruine faute de réparations; les animaux traînent mélancoliquement leur maigreur, nous en avons perdus plusieurs et ne savons combien survivront à la rude saison....

—Les braves gens de ces régions auront-ils au moins de quoi se nourrir et se vêtir ?

—Nombre devront se priver; plusieurs ne pourront assouvir leur faim, si la charité ne sait les découvrir. Il est bien dur d'avouer sa misère, après avoir connu une certaine aisance. Je plains ces pauvres enfants, mal vêtus, mal nourris, qui parcourront, matin et soir, les milles qui séparent la maison de l'école. Qu'ils vont être froids ces milles en hiver ou sous la pluie glacée de l'automne....!

—Et le secours ?

—Vous voulez dire le *relief !*. Ah.! Celui-là a fait marcher les langues et verser beaucoup d'encre, et des pleurs bien davantage! Si un bon nombre de flancs mous dans les villes et les villages, comme le disait si justement le *Patriote,* s'accommodent à ce métier de chômeurs rétribués, il n'a rien de bien allèchant pour nos familles du sud. Le *relief,* administré si chichement — qui permet de languir et de végéter et non de vivre — nous ôte toute velléité d'en faire profession. La maigre pitance, qu'on nous jette, comme l'on jette un os à un chien trop affamé, on nous la fait gagner mille fois par les rebuffades et les humiliations dont on accable notre extrême misère. Aucun égard ! Aucune délicatesse ! Aucune considération!... Chaque secours, il faut le mendier. Supplier les potentats et les implorer! Se voir oublier ou ignorer par le favoritisme ou la rapacité! Quel source de souffrance morale et physique....

Sous tout prétexte et sans prétexte, on rogne une assistance urgente. Trop heureux si un travail raisonnable, raisonnablement payé, nous donnait l'occasion de subvenir à nos propres besoins! Mais non! Obtient-on quelques subsides pour travaux publics! la part du lion —la raison du plus fort est toujours la meilleure—va inévitablement à ceux qui pourraient s'en passer — à des célibataires contre des pères de famille par exemple—. Le *Boss* en collet blanc est grassement rémunéré pour surveiller ses subordonnés, eux, pauvres diables, qui peinent au pic et à la pelle, suportent le poids du jour et de la chaleur ou l'âpre bise sans parvenir à gagner la nourriture quotidienne de la femme et des enfants !

Travail raisonnable, raisonnablement payé! Comme on le bénirait, comme je bénirai l'embaucheur qui me procurera emploi et logis!

Nous ne sommes pas des plaignards. Le travail ne nous fait pas peur, mais le favoritisme nous répugne, qui comble les veinards au détriment d'une population qu'il laisse misérable, déguenillée, affamée.... Plus d'un hautain Pharisien s'attribuent toute la gloire d'une fortune acquise par des moyens plus ou moins enviables ou avouables. Après avoir spéculé sans vergogne sur la misère d'autrui, leur pitié dédaigneuse ne va pas jusqu'à restituer en bienfaits le fruit de leurs malversations....

Pour chasser les vendeurs du Temple, le divin Maître indigné s'arma d'un fouet, renversa les comptoirs, répandit par terre les pièces d'or et d'argent. Que ne revient-Il châtier les modernes coupables....

Il en était là de ses réflexions, lorsque nous atteignîmes le terme de notre voyage, et Jean-Baptiste continua sa route.

Pauvre Jean-Baptiste! Pauvre sans-travail, sans-logis, sous-alimentés, sans-nourriture! Que de souffrances inavouées, que de misères insoupçonnées! Quelle proie facile pour les révolutionnaires si la foi ne les soutenaient! Mais ne la mettons pas à trop dure et longue épreuve cette foi. Ne laissons pas le mal se gangrener, il deviendrait incurable. Soyons secourables. Que nos largesses pénètrent dans ces couches sociales pour les empêcher de se démoraliser. C'est une oeuvre d'apostolat chrétien par excellence.

Nous avons appris avec joie que les cercles paroissiaux du nord, sous l'inspiration de l'exécutif de l'A.C.F.C. chargent des fourgons de patates, de légumes, etc., à destination de certaines paroisses du sud. Nous admirons cette charité qui penche des frères compatissants vers des frères malheureux.

Joseph VALOIS, O.M.I.

Dormez tranquille, Dr Cowan!

Le Leader Post *de Régina aime taquiner les amis francophobes de la Saskatchewan. Il n'a pas oublié la campagne de 1929 qui a défait le gouvernement libéral sur une question bête de fanatisme. A diverses reprises, il fait de l'ironie et montre à ses lecteurs qui ont donné dans le panneau, comment ils se sont fait berner grossièrement et combien leur a coûté leur nigauderie. Il leur rappelle que tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute. Sous l'enseigne du loyalisme et de la fidélité à la Couronne britannique, ils ont été lancés dans une guérilla à la Don Quichotte. Lorsque l'occasion se présente, soit un discours, soit un fait en faveur du "French", il se moque des bon anglophones et ne manque pas de leur servir de salutaires conseils sous forme satirique.*

Cette fois, ledit journal s'amuse d'un trait malin décoché à l'adresse du chevalier Cowan. Dormez tranquille, cher monsieur ! Monsieur Bennett n'a pas trahi. Il est resté bon "Britisher" malgré l'atmosphère française de la ville lumière.

"Une dépêche mande que M. Bennett s'est entretenu avec les ministres du cabinet français lors de son passage à Paris" rapporte le Leader

M. Cowan a du froncer les sourcils. Un premier ministre, le premier ministre du Dr Cowan, qui s'abaisse à fréquenter des. milieux français ! Mais, cher Docteur, il s'agissait d'échanger notre blé pour du bon vin français ou, techniquement, d'entente tarifaire. On dit que ce bon vin stimule l'esprit et réchauffe le coeur des plus flegmatiques. Cependent, ce vin n'a pas l'effet magique de franciser ceux qui le dégustent....

Quant à la conversation, le Leader Post *ajoute:*

"Pour rassurer le Dr Cowan et ne pas troubler la paix de son âme, nous sommes certain que, là-bas, Monsieur Bennett ne conversa point en français."

En somme, quelqu'intelligent que soit notre premier ministre, il n'a certainement pas eu le temps d'apprendre le français, entre deux trains. C'est malheureux, car, à Genève, le français lui serait d'une grande utilité. Le fait d'avoir incessamment recours à des interprètes n'est pas du tout intéressant. C'est, à chaque fois, avouer son infériorité. Et quand on est Anglais, c'est bien quelque chose...!

:::

M. Lapointe

Le Leader Post *du 11 septembre dernier consacre un éditorial à M. Lapointe. Serait-ce parce que notre éminent compatriote est l'une des plus belles intelligences du monde politique ou tout simplement parce qu'il est le bras droit de M. King que le journal anglais de Régina en fait l'éloge. Quel qu'en soit le motif, il souligne une vérité de nature à nous faire du bien. Il écrit, entre autres choses, à propos de cet homme d'Etat du Québec le paragraphe suivant que nous détachons:*

C'était en 1904, lors d'une élection complémentaire que M. Lapointe, aujourd'hui âgé de 58 ans. entrait au parlement comme député de Kamouraska. Sa vie parlementaire a été une ascension continuelle. Son premier souci, à son arrivée à la Chambre des Communes, fut de maîtriser la langue anglaise dont il n'avait qu'une connaissance très rudimentaire. A l'instar de Sir Wilfrid, en peu de temps, il fut aussi bien versé en anglais qu'en français. Sur ce point, les Canadiens de langue française donnent un exemple à leurs concitoyens de langue anglaise. Presque chaque Canadien français du parlement se familiarise de bonne heure avec la langue anglaise. M. Lapointe nous fournit aussi un bel exemple de largeur d'esprit et de tolérance. Il a toujours été pour l'harmonie interraciale dans ce pays. Cette mentalité, il l'a acquise dès ses jeunes années et l'a toujours développée...."

Si les Canadiens de langue anglaise se constituaient sérieusement nos émules pour apprendre en retour notre langue et se familiariser avec notre culture et notre mentalité, bien des préjugés tomberaient, nous ne serions pas toujours à mendier des droits et privilèges incontestables, l'harmonie interraciale serait assise sur des bases solides et nous pourrions espérer un plus glorieux avenir pour le Canada.

Au micro

Protestations

La façon dont la Radio-Etat s'est comporté lors des fêtes de Cartier a soulevé l'indignation de la population canadienne-française de tout le Canada et humilié la majorité de l'élément anglophone, qui est assez cultivé et assez large d'esprit pour comprendre la portée d'un pareil événement auquel ont fait échos les trois grands pays de l'Angleterre, de la France et des Etats-Unis. La presse britannique, le "Times" en particulier, a consacré des éditoriaux de haute inspiration à l'anniversaire de la découverte du Canada. Elle n'a pas jugé indigne de son rôle de faire l'éloge de la race pionnière. Les délégués anglais et américains ont eu assez de jugement et de grandeur d'âme pour nous communiquer les sentiments de leur pays respectif en se servant avec aisance — ce qui indique une longue pratique—de notre langue et de nous exhorter à conserver le précieux héritage d'une des plus belles civilisations. La presse anglaise de notre pays devrait apprendre de son aînée d'Angleterre à juger de l'"importance des faits et de la gradation des événements dans le reportage. Les quotidiens anglais du Canada ont publié de longues colonnes à propos d'anniversaires de trois ou quatrième ordre et rien qu'un miniscule bout de nouvelle aux fêtes de Gaspé. Comme la Radio, ils ont fait preuve d'un manque de proportion inconcevable chez des gens qui se donnent mission d'éclairer leurs compatriotes..

J. V.

:::

M. de la Lande proteste

M. A. C. de la Lande, professeur de français à Winnipeg aurait écrit au président de la Radio-Etat, contre la suppression, sur le réseau de l'Ouest, de tous les discours français des fêtes de Cartier. En voici quelques extraits:

"Permettez à un professeur de français établi au Canada depuis plus de 36 ans, de venir exprimer au nom de ses nombreux élèves et amis anglais et canadiens-anglais leur vive indignation pour la manière dont votre commission a agi lors des fêtes de Gaspé, Montréal, etc.

"La mesquinerie la plus basse a été jointe à l'esprit de parti-pris le plus honteux dont rougissent pour vous les esprits larges de la race anglaise elle-même....

"Certes, nous avons eu quelques bribes de discours de Monsieur Bennett et autres de langue anglaise, mais sitôt que commençait un mot de français. . . . Crac! on nous envoyait un jazz ou quelque insanité du même genre.

"Au moment où nos frères de France vantaient l'union qui existe entre les deux grandes races de ce pays, une nouvelle preuve frappante de votre mauvais vouloir s'est à nouveau manifestée aux yeux de toute la contrée."

:::

La radio à Gaspé

Protestation de l'Association des hommes d'affaires du nord auprès de M. Duranleau.

L'Association des hommes d'affaires et des propriétaires du Nord, sous la signature de son président, M. J.-C. Bélanger, vient d'adresser à M. Alfred Duranleau, ministre de la marine à Ottawa, la lettre suivante, qui se passe de commentaires:

Monsieur Alfred Duranleau,
ministre fédéral de la marine,
hôtel du gouvernement, Ottawa.
Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur, au nom de tous les membres de notre importante association, de protester auprès de vous contre l'inqualifiable attitude de la Commission canadienne de la radiodiffusion, durant les fêtes du 4e centenaire de Gaspé et de Québec, qui voulut que seuls les discours de langue anglaise fussent transmise en-dehors de notre province de Québec.

Cet ostracisme à l'endroit des nôtres et de notre langue est absolument inadmissible. Vous êtes, nous le savons, le ministre dans les attributions duquel se trouvent les services de radiodiffusion, nous vous demandons donc, de façon très explicite et tout à fait formelle, de blâmer publiquement les chefs de service responsables de cette brutale atteinte à nos droits les plus sacrés, qui est en même temps une insulte réelle faite à toute la race canadienne-française.

Nous vous serons obligés de bien vouloir nous faire connaitre, aussitôt que possible, les dispositions que vous avez prises pour répondre à notre désir, qui est celui-là même de toute la population canadienne-française du Québec dont vous êtes, nous aimons à vous le rappeler, l'un des représentants, au sein du ministère fédéral.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsier le ministre, la respectueuse expression de nos sentiments dévoués."

:::

Incidents de la grève des tisseurs

On prétend que Johnson est inapte à sa charge publique

Washington,—Le comité de la grève des tisseurs aux Etats-Unis demande la résignation de Hugh S. Johnson, administrateur de la NIRA. Il donne pour raison que celui-ci est inapte à sa charge publique.

Explosion d'une bombe

Burlington, N.C.,— Se promenant en automobile plusieurs personnes lancent une puissante bombe dynamitée dans la cour d'un atelier, les fenêtres sont fracassées sur une étendue de 50 pieds mais les machines restées intactes.

Une accalmie

Providence, R. I.,— La guerre a modéré pendant 24 heures et le gouverneur s'attend de faire des arrangements sans l'aide de l'armée.

Secours de l'armée

Charlotte, N. C.,— La violence des insurgés a exigé l'appel de l'armée et ce n'est qu'après résistance causant des blessés qu'on a pu avoir raison des grévistes. Plusieurs endroits de cette région donnent du fil à retordre aux autorités et les corps de défense se tiennent prêts à toute éventualité.

Il interviendra

Washington,— Comme le Président Roosevelt se rendait aux endroits les plus menaçants, tout indiquait qu'il interviendrait directement à tout nouveau soulèvement.

On estime maintenant le nombre des grévistes à environ 400,000.

:::

$200,000 pour le secours

Régina,— Le gouvernement de la Saskatchewan vient de recevoir con chèque au montant de $200,000 du Fédéral comme paiement du mois d'août pour le secours.

Ce paiement est en accord avec les décisions faites lors de la conférence interprovinciale à laquelle le gouvernement fédéral a promis de payer une certaine somme à chaque province en remplacement du tiers du coût qu'il payait auparavant.

La Banque du Canada

Mise en souscription publique de $5,000.000

Ministère des Finances

Ottawa, le 11 septembre 1934.

Le ministre des Finances, l'honorable Edgar N. Rhodes, procède actuellement à la mise en souscription publique de $5,000,000 d'actions de la Banque du Canada. Ces actions, de $50 l'unité, sont offertes au pair. Personne n'en pourra détenir plus de 50 et seuls les sujets britanniques domiciliés au Canada pourront en posséder. Il en résultera, sur toute l'étendue du pays, un vif intérêt dans la vente des actions d'une institution et responsabilités intéressant la vie économique et financière du pays.

La Banque est autorisée à payer, à même ses bénéfices, déduction faite des frais, de la dépréciation, etc., un dividende de 4½% l'an payable semestriellement, rendement considéré comme attrayant en comparaison des taux d'intérêt actuels des valeurs de premier ordre. Le surplus des bénéfices sera affecté au fonds de réserve de la Banque ou versé au Fonds du revenu consolidé, ainsi que prévu par la Loi de la Banque du Canada.

La souscription sera ouverte le 17 septembre et close le 21 septembre. L'émission se fait simultanément par tout le Canada le 17 septembre. Que la souscription soit close ou non avant le 21 septembre, toutes demandes déposées à la poste avant minuit du jour de la clôture de la souscription seront prises en considération.

Les souscriptions doivent être envoyées par la poste directement au ministre des Finances, à Ottawa, accompagnées d'un versement initial de $12.50 par action et d'une déclaration statutaire faisant partie du bulletin de souscription et attestant la qualité du souscripteur à devenir actionnaire. Le reliquat du prix de souscription, soit $37,50 l'action, sera exigible le 2 janvier 1935, date à ou vers laquelle, s'attend-on, la Banque commencera ses opérations.

Les prospectus et bulletins de souscription peuvent s'obtenir aux bureaux de poste, aux banques et à autres établissements financiers.

Une des fonctions importantes à remplir par les actionnaires est l'élection de sept administrateurs qui, avec le gouverneur et le sous-gouverneur constitueront le conseil d'administration de la Banque. Les sept administrateurs seront tirés de milieux divers ainsi qu'il suit:

—Deux seront choisis parmi des personnes se livrant principalement à une industrie fondamentale;

—Deux seront choisis parmi des personnes se livrant principalement au commerce ou à l'industrie manufacturière;

—Trois seront choisis parmi des personnes dont l'occupation principale est étrangère aux industries fondamentales ou maufacturières et au commerce.

Les statuts de la Banque, promulgués récemment par le Gouverneur en son conseil, prévoient la nomination des administrateurs par les actionnaires et l'envoi d'un avis des nominations par la poste à chacun de ceux-ci avant l'assemblée des actionnaires. Ceux qui se trouveront dans l'impossibilité d'assister aux assemblées pourront exprimer leur suffrage au moyen d'instructions par- écrit communiquées par eux au ministre des Finances.

Une des premières mesures à prendre relativement à l'organisation de la Banque, après la souscription du capital-actions, sera la nomination et l'élection par les actionnaires du premier conseil d'administration.

:::

Congrès des Canadiens français de l'Ontario

Noces d'Argent de leur Association d'Education à Ottawa, les 23 et 24 octobre prochain --- Approbation de S. Exc. Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa.

Le Comité Exécutif de l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario vient de décider d'organiser, pour les 23 et 24 octobre prochain, son huitième Congrès Général.

Comme la tenue de ces assises aura lieu trois mois seulement avant le 25e anniversaire de sa fondation, l'Association en profitera pour célébrer ses Noces d'Argent.

Grâce à cette heureuse coïncidence, ce congrès revêtira un caractère d'exceptionnelle solennité,

Nul doute qu'il attirera dans la Capitale, de tous les centres canadiens-français de la province d'Ontario, un nombre plus imposant que jamais de délégués, étant donné que depuis six ans déjà, en raison de la crise économique, l'Association n'a pas pu tenir régulièrement son congrès biennal.

APPROBATION DE SON EXC. MGR L'ARCHEVEQUE

"Il est donc convenu", a écrit S. Exc. Mgr Forbes à M. l'abbé L.-C. Raymond, présidenf général de l'Association, "que le Congrès aura lieu les 23 et 24 octobre prochain.

J'entrevois d'aller au sacre de Mgr J.-H. MacDonald, évêque de Victoria, lequel aura lieu à Antigonish, le 25 octobre. Ceci ne m'empêchera pas d'assister à l'ouverture du Congrès, de chanter la messe pontificale et d'aller adresser la parole à la première séance au Monument National....

Souhaitant aux organisateurs toutes les lumières voulues pour préparer ce congrès et s'unissant aux prières qui seront faites un peu partout pour son succès, je demeure, cher Monsieur le Curé,

Votre bien dévoué en N.-S."

†Guillaume Forbes,
arch. d'Ottawa.

:::

$4,500,000 à la Province

Régina,—Le gouvernement fédéral vient d'accorder un prêt de $4,-500,000 à la Saskatchewan pour aider à rencontrer des comptes passé dus pour le secours, grains de semence, huile et gazoline et autres nécessaires se montant à $6,-800,000.

Des pourparlers sont en marche pour obtenir la balance des comptes. Présentement, la Province est à vendre de nouveaux bons au montant de $5,000,000, dont $2,-000,000 seront à l'usage des problèmes pressants du rétablissement d'agriculture dans les contrées desséchées. La balance servira à rembourser une partie des dettes envers les banques. Les bons sont en vente par l'intermédiaire des banques au prix de 85.19 avec intérêt accru jusqu'à 5.20%. Ces bons sont à terme de 20 ans mais peuvent être rappelés après 15 ans.

INSTANTANES

Le coeur de Montcalm

(La Croix)

Jacques Cartier... Montcalm... J'ai peur que ces noms célèbres ces temps derniers n'aient étonné quelques Français... très moyens, qui sont décorés, redemandent du pain et ignorent la géographie.

On l'ignorait déjà au XVIIIe siècle à la cour. Elle laissa Montcalm se faire tuer à Québec, sous prétexte que le feu étant à la maison, il ne peut pas empêcher de brûler les écuries. Les philosophes ne l'étaient guère non plus, en proclamant dérisoire la conquête de quelques arpents de neige. Ils ne se doutaient pas que sous cette neige un pays immense et fécond continuerait immortellement à garder une langue et un coeur français malgré l'Angleterre et parfois un peu malgré nous.

Sans doute, aujourd'hui, nous aimons le Canada, mais nous faisons d'assez rares efforts pour le mieux connaître. Combien ont lu l'admirable histoire du chevalier de Maisonneuve et de cette héroine que Jeanne Mance qui fut comme la Jeanne d'Arc de Montréal? Elle eut entre autre mérites celui d'être plus réelle que Maria Chapdelaine. Ce roman qui fit autant de bruit que la découverte de l'Amérique est beaucoup moins canadien que ne l'a estimé la critique... en série. Les Canadiens, en tout cas, ont hésité à s'y reconnaître. Ils s'y trouvent trop stylisés et, ce qui est plus grave, trop stéréotypés.

Cela permet à un public simpliste de ramener à un type unique nos frères d'outre-mer. Il le voit se mouvant dans un décor d'Eglogue comme un paysan ou un berger des bons vieux temps. La civilisation ne l'a pas défloré. Il vit de traditions et d'eau limpide. Il est pauvre, mais honnête. Il parle comme au XVIIe siècle et il est "vertueux" comme les pâtres du XVIIIe. Sa seule ambition est de posséder une chaumière et un coeur. C'est un patriarche biblique pour qui le progrès est le démon inconnu et dont la vieillesse prolongée comme celle de Philémon et Baucis est évidemment le soir d'un beau jour.

Il y a du vrai dans ces lieux communs comme dans tous les autres qui, n'épousant aucune idée, n'en trahisse pas. Mais, d'abord, il y a plusieurs Canadas. Il y a même des ilots canadiens dans toute l'étendue des Etats-Unis. Et ce ne sont point des oasis de touchant archaïsme. Ils sont plus que nous, peut-être, de leur temps et à la page. Leur fidélité à Dieu et à leurs ancêtres n'a pas empêché leur modernisation prospère.

Voilà quelque chose de ce qu'on aperçoit dans cette France américaine. Ses villes, notamment, quoique, Dieu merci, sans gratte-ciel, sont aussi fastueuses que nos capitales. Québec, cependant, garde davantage sa physionomie d'autrefois. En me promenant en cabriolet à travers ses rues calmes, il me semblait qu'à tout moment j'allais croiser un vieil oncle ou une vieille tante.

Québec! se seraient exclamés les Normands à la vue merveilleuse du Saint-Laurent évasé dans la mer. Mais je n'affirme pas que cette parole soit historique, encore moins étymologique.

Quel homme! ai-je pensé moi-même en vénérant dans une petite chapelle le coeur de Montcalm...

Jacques DEBOUT.

Choses et autres

Nécessité d'une politique agricole suivie au Canada

TORONTO. — L'hon. R. Weir, ministre fédéral de l'agriculture, a insisté sur la nécessité d'une politique agricole suivie au Canada, dans un discours qu'il a prononcé à l'exposition nationale ici.

Il nota qu'au cours de chaque campagne politique depuis 20 ans on avait déclaré que les cultivateurs ne recevaient pas leur part. Le résultat très net de ces déclarations fut de ralentir le travail des cultivateurs.

Il défendit en suite la loi des débouchés commerciaux. Il dit qu'on n'avait nullement l'idée d'empiéter sur le commerce légitime. Il ajonta que pour conserver le marché du Royaume-Uni, les cultivateurs devraient fournir des produits de première qualité.

:::

Service téléphonique

OTTAWA. — Les tarifs résidentiels moyens du service téléphonique dans 74 villes canadiennes en 1935 de $2.17 à $3.12 par mois. Le tarif dans la Saskatchewan est de 2.68 contre $2.56 en 1932. Quant aux autres provinces, il est le même que l'année précédente; Ile du Prince-Edouard, $2.25; Nouvelle-Ecosse $2.43; Nouveau-Brunswick, $2.75; Québec, $2.67; Ontario, $2.-56; Manitoba, $3.12; Alberta, $2.81; Colombie Britannique, $2.17; la moyenne pour le Dominion entier est passée de $2.59 à $2.60 par mois pour les services résidentiels.

Quant aux tarifs commerciaux, ceux-ci sont passés de $3.96 à $4.14 dans la Saskatchewan sans changement pour les autres provinces; Ile du Prince-Edouard $3.67; Nouvelle-Ecosse $0.81; Nouveau-Brunswick, $5.39; Québec, $6.47; Ontario, $6.-01; Manitoba, $6.69; Alberta $5.63; Colombie Britannique $6.75.

:::

Le plus grand barrage

C'est celui de Fortpeck, aux E.-U. -- Il coûtera 72 millions de dollars -- M. Roosevelt vient de faire l'inspection des travaux.

FORTPECK (Montana)—M. Roosevelt a inspecté les travaux du barrage de Fortpeck, qui coûtera 72 millions de dollars. Le président a déclaré que ce serait le plus grand barrage du monde. Il fournira du travail à un immense nombre d'employés et en occupera toujours beaucoup, même achevé. Le président a ajouté que ce barrage aidera à maintenir une profondeur suffisante aux eaux du Missouri pour permettre la navigation jusqu'au Mississipi.

Le transport des produits des fermes du Nord-Ouest sera meilleur marché. 34,500 hectares, aujourd'hui impropres à la culture, seront irrigués et permettront de maintenir des milliers de familles dans l'aisance.

Ce barrage n'est que le commencement d'exécution d'un projet portant sur tous les bassins fluviaux, parmi lesquels un des plus importants est le Missouri et ses tributaires.

:::

Le plus grand viaduc du monde

Le gouvernement espagnol a décidé la construction d'un viaduc de 475 mètres de long sur le fleuve Esla, destiné au passage de la ligne de chemin de fer de Zamora à Orense.

Ce viaduc, en béton armé, sera le plus grand du monde, puisqu'il comprendra un arc central de 200 mètres de portée sans appui.

L'exécution de cet ouvrage extraordinaire, qui durera deux ans, a été confié à un ingénieur français.

:::

Une nouvelle île flottante au milieu de l'Atlantique

Une dépêche de Berlin annonce que la construction d'une seconde île flottante, qui sera créée au milieu de l'Atlantique, vient d'être terminée à Brême. Cette île a été baptisée la *Souabe* et sera utilisée comme point d'atterrissage pour les avions de la *Lufthansa*, qui desservent la route de l'Amérique du Sud.

Une autre "île" analogue est déjà utilisée. La *Souabe* servira de base de secours. Elle est constituée par un navire à moteur transformé.

:::

Une nouvelle torpille dirigée par T. S. F.

NEW-YORK. — On signale de New-York que les ingénieurs du département de la marine auraient mis au point une nouvelle torpille, pouvant être lancée par des avions, des croiseurs ou des sous-marins et être dirigée par T. S. F.

On pourrait ainsi, jusqu'à une portée de dix milles, modifier la direction et la profondeur d'immersion de l'engin. Les expériences ont été tenues secrètes, mais les résultats en auraient été des plus satisfaisants.

:::

Les armements en 1933

LONDRES. — D'après l'annuaire des armements, qui est publié à Genève, le monde a dépensé pour s'armer en 1933 plus de 3 milliards 471 millions de dollars, si l'on calcule sur les taux de change actuels, et 4 milliards 399 millions de dollars si l'on se fonde sur la valeur que les devises monétaires avaient avant 1932.

:::

Zone de silence et passages cloutés à Londres

Le ministre anglais des Transports, vient de décréter qu'une zone de silence sera installée dans Londres dans un rayon de 5 milles de la place de Charles 1er à Trafalgar Square. Il sera interdit d'employer les trompes d'auto dans cette zone entre 23 h. 30 et 7 heures du matin.

D'autre part, devant le succès des passages réservés aux piétons, il a été décidé d'établir un millier de passages nouveaux qui, maintenant, seront cloutés comme à Paris.

:::

Vaccin contre la paralysie infantile

La découverte d'un médecin américain serait efficace

Nous apprenons que le médecin pathologiste Johna Kolmer, directeur de l'Institut de recherches de médecine cutanée de Philadelphie, aurait annoncé la découverte d'un vaccin immunisant contre la paralysie infantile. Il s'était inoculé, ainsi qu'à une de ses aides, Miss Anna Rule, il y a quatre mois, quatre injections à un intervalle d'une semaine. Puis leur sang a été mélangé à un virus actif et injecté dans le cerveau d'un singe qui resta immunisé.

Eux-mêmes n'ont en rien souffert de leur inoculation.

Le docteur explique que le sang humain a formé un antidote tuant le virus actif. Le vaccin de singes infectés, traité avec du sodium ricinoléaté, ne tue pas le virus, mais rend le vaccin sûr et effectif.

:::

La population de l'Indochine

42,000 EUROPEENS, 21,410,000 INDIGENES

D'après les derniers renseignements parvenus au ministre des Colonies, le chiffre total de la population de l'Indochine s'établit comme suit:

Européens: Annam, 5,000; Cambodge, 2,000; Tonkin, 18,000; Cochinchine, 16,000; Laos, 1,000. Total: 42,000.

Indigènes: Annam, 5,187,000; Cambodge, 2,804,000; Tonkin, 8,-078,000; Cochinchine, 4,468,000; Laos, 943,000. Total: 21,410,000.

:::

Des remèdes à la crise

Une législation dans le but d'améliorer les présentes conditions économiques sera présentée à la prochaine session du parlement, déclare W. Irvine, fermier-uni, Wetaskiwin. La nationalisation de toutes les industries financières, la réduction de toutes les dettes privées, y compris les hypothèques, de sorte que tout individu puisse s'acquitter de ses dettes sans préjudice à ses affaires, et l'extension des travaux publics par le fédéral, de manière à absorber tous les sans-travail: voilà les principales propositions qui seront faites par le groupe des fermiers-unis.

:::

Comment on fait des économies en Chine

Le général Chen-Chi-Tang, qui s'inspire du Mouvement pour la *nouvelle vie*, vient de décréter une sorte de code pour la population qui est placée sous sa juridiction, dans la province de Kwantung. Ce Code établit des règles précises pour le mariage, pour la mode, pour la célébration des fêtes anniversaires, pour l'change de cadeaux, etc. Une des règles interdit en particulier à toutes les personnes âgées de moins de 60 ans de fêter l'anniversaire de leur naissance.

Le général entend donner à son gouvernement un caractère paternel, c'est pourquoi il veut pousser son peuple à faire des économies en abolissant toutes les dépenses superflues et en adoptant des habitudes très simples. Les transgresseurs seront cependant punis.

Parmi les règles les plus importantes du nouveau Code, on peut citer les suivantes: les jeunes gens ne peuvent pas se fiancer avant l'âge de 17 ans, et les jeunes filles, pas avant l'âge de 15 ans; les cérémonies des fiançailles doivent être dirigées par les parents des fiancés, et le coût de ces cérémonies ne peut, en aucune façon, dépasser 50 dollars mexicains; les vêtements des fiancés doivent être confectionnés avec des produits nationaux; aucun des cadeaux que l'on a coutume de faire à l'occasion des mariages, des anniversaires ou des enterrements ne doit dépasser le prix de 2 dollars.

:::

Un roi donne son poids d'or aux pauvres

BOMBAY. — Au cours des fêtes qui ont marqué le jubilé "d'or" du maharadjah de Gondal, une curieuse cérémonie qui constitue l'événement saillant des réjouissances populaires s'est déroulée.

Le souverain, après s'être fait peser à l'aide de poids en or, a fait distribuer aux pauvres le métal précieux provenant de cette pesée.

:::

La chasse

DANS TOUTES LES PROVINCES DU DOMINION

Les Chasseurs entreprennent dans toutes les provinces une saison de huit semaines ou plus, dans les vastes territoires boisés du Canada.

Les forêts canadiennes dont les arbres sont en train de revêtir leur magnifique parure d'automne fournissent un fond de scène d'une grande beauté. Orignal, chevreuil, caribou, ours, mouflon et chèvre de montagne sont l'attrait en même temps que les victimes des Nemrods. Des millions de vertébrés, des oiseaux pour tout autre qu'un ornitologiste — partagent avec le grand gibier cet honneur; perdrix, tétras, canards et faisans.

La saison de chasse ouvre un peu partout, les dates exactes dépendant des conditions propres à chaque localité et des espèces de gibier recherchées.

Dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, les chasseurs sont à l'affût depuis le mois d'août.

Dans le Québec ceux qui chassent l'orignal commencent le 10 septembre, excepté au sud du Fleuve Saint-Laurent, où la saison ouvre le 20 septembre.

La chasse annuelle d'automne est une affaire de $2,250,000.00. C'est le chiffre dépensé annuellement par les chasseurs pour leurs permis, les guides, l'équipement, le transport et les victuailles. Ce montant représente cinq pourcent du Capital engagé dans les camps de chasse et tous les agrès requis pour les chasseurs des Etats-Unis, d'Europe et les résidants. Ces chiffres sont fournis par Monsieur Dolan, Directeur du Bureau du Tourisme pour le Canada.

Qui vient au Canada pour faire la grande chasse?

Des hommes d'affaires et de profession des Etats-Unis sont en majorité. Les médecins sont les plus nombreux. Il y a aussi un bon nombre d'écrivains de réputation internationale qui dirigent des expéditions dans nos forêts.

Des joueurs professionnels de "baseball' viennent en assez grand nombre pour former plusieurs clubs d'étoiles.

Les chasseurs européens qui visitent le Canada sont essentiellement à la recherche du gros gibier, et ne font fréquemment rien autre chose que de chasser toute l'année dans différentes parties du globe.

L'orignal est l'animal le plus recherché. On en trouve dans toutes les provinces excepté l'Ile du Prince-Edouard. Le Nouveau-Brunswick détient depuis plusieurs années le record pour la grandeur et la beauté des bois d'orignal.

Le chevreuil et le caribou viennent ensuite dans le goût populaire. Le Caribou est chassé dans trois comtés de Québec — Gaspé, Bonaventure et Matane — les seuls districts où l'on puisse chasser cet animal dans l'est. Différentes sections de l'Ouest ont des saisons ouvertes sur le caribou.

L'ours gris des montagnes rocheuses, le mouflon et la chèvre des montagnes font parcourir des centaines et des centaines de milles à des chasseurs qui n'obtiennent bien souvent qu'une seule chance de tirer dans tout leur voyage sur ces animaux méfiants et extrêmement difficiles à approcher.

131 ours gris, 15 orignaux et 15 chèvres furent abattues l'années dernières dans la Colombien Britannique par des chasseurs américains et autres. Les mouflons furent plus méfiants et seulement cinq de ces moutons furent tués par des non-résidents.

La plupart des provinces ne gardent pas des fiches du nombre d'animaux exportés, de sorte que il est impossible de dire combien de têtes panachées ornent maintenant les rendez-vous de chasse et les clubs de nos visiteurs, dont les tableaux de chasse ne représente, soit dit en passant, qu'une faible proportion de ce qui est pris par nos trappeurs pour fins commerciales.

De nos jours, il n'y a pas que les hommes qui font la chasse. Les chasseresses sont aussi nombreuses et leur habileté au tir a été démontrée sans l'ombre d'un doute lors des récents concours du Dominion Rifle Association.

:::

RECITS DE CHASSE

—Nous sommes brouillés parce qu'un jour, j'ai tiré sur lui, le prenant pour un marcassin...

—Vous l'avez blessé?

—Non... c'est lui qui s'est blessé de ma méprise.

:::

Les mauvais livres

Faites-vous sérieusement l'examen de conscience?

—Oui, puisque je vais à confesse.

—C'est bien! Mais avez-vous fait l'examen de votre maison?

—Comment cela?

—Avez-vous examiné s'il y avait chez vous des mauvais livres et des mauvaises gravures?

Y a-t-il sur la table du salon des livres qui n'y devraient pas être?

Recevez-vous des journaux illustrés ou non, qui ne devraient pas entrer dans votre maison?

N'y a-t-il pas dans votre bibliothèque des romans dangereux? Ils le sont presque tous.

Les romans remplissent l'esprit d'imaginations souvent immorales. Quand on a commencé, les premières répulsions cessent vite; on ne veut pas lire autre chose. Le dérèglement de la conduite et la perte de l'âme, souvent même de la santé, en sont la suite.

:::

Le mouillage du capital

Par Adrien Gratton

Que de graves réformes s'imposent dans notre régime financier, le Souverain Pontife l'a vigoureusement déclaré et tous ceux qui sont au courant de certaines pratiques actuelles l'admettent sans hésiter. Parmi ces pratiques, l'une des plus condamnables, c'est le mouillage du capital. Aussi est-il opportun de faire connaître à un bon nombre qui l'ignorent en quoi consiste cette méthode, comment elle fonctionne au Canada et en quoi elle est immorale. Tâche qui demande un esprit clair et courageux. Tel est bien l'auteur de la brochure qui vient de paraître dans la collection de l'Ecole Sociale Populaire et qui couvre trois numéros (mai, juin et juillet,) soit 96 pages. Il faut lire attentivement ces pages fortement documentées et pénétrées de saine philosophie. Elles jettent une vive lumière sur un des vices du régime actuel et orienteront ceux qui veulent travailler au redressement social de notre pays. Cette brochure se vend 35 sous l'unité à L'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

:::

Plus des deux-tiers de la graine de brome et de ray-grass de l'Ouest produite pour la vente au Canada sont plombés dans des sacs et certifiés indemnes de graine de chiendent.

:::

LE PATRIOTE de l'Ouest

Publié par Le Patriote Publishing Cie Ltée à Prince-Albert, Sask.
Directeur: J. VALOIS, o.m.i.
Gérant: L. Bussière, o.m.i.

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Saskatchewan TELEPHONE 2964

ABONNEMENT

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$2.50

Annonces Classifiées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée. Minimum, 50 sous par insertion

TARIF: .... 2 sous par mot

PELERINAGE

Ceux qui désirent un billet de passage pour le pèlerinage de Buenos-Ayres pourront s'adresser au "Patriote".

Poêle de cuisine à gazoline à haute pression venant directement de la compagnie Coleman. S'adresser au "Patriote de l'Ouest'.

DESIRE MENAGERE (entre 30 et 40 ans préférable) catholique, de langue française, pour prendre charge complète d'un petit ménage, commençant à mi-septembre. Boîte 40, Vonda, Sask.

EMPLOI DEMANDE

JEUNE HOMME sérieux et de bonne famille demande emploi permanent Habitué aux travail de la ferme. S'adresser au "Patriote".

DEMANDE: Un couple sans enfant pour travailler sur ferme cet hiver. Bonne cuisinière et homme soigneux pour les animaux. S'adresser Boîte 30. Le Patriote.

MAGASIN A LOUER avec résidence pour informations écrire à boîte 7, Domremy, Sask.

ON DEMANDE pour presbytère un homme de 50 à 60 ans. Travail facile. Adressez: Ad. Fortin, ptre--curé, Cantal P. C. Sask.

AGENTS DEMANDES

Pour la vente de cartes de Noël françaises ou anglaises, commission libérale, catalogue gratis. Imprimerie Roy, 307 Lagauchetière Ouest, Montréal.

MENAGERE demandée parlant français, âgée de 40 à 50 ans. Salaire de $8. par mois. Pour homme seul sur ferme, travail léger, 10 minutes du village. S'adresser boîte 1 Le Patriote de l'Ouest.

Echos des fêtes de Gaspé

La fidélité du Canada

Ce qu'il y a de plus émouvant dans l'histoire du Canada, c'est la fidélité de la race à la France. Conquise bien plus par le coeur que par l'emploi de la force, le Canadien est resté Français d'âme. Sa langue, sa foi, ses institutions, il est fier de les tenir de la France. Cela ne vient-il pas de ce que les missionnaires français, sans préoccupation de conquête, simplement en ministres de l'Evangile, furent, par leur douceur, leur bonté, leur esprit de charité, les vrais colonisateurs du Canada? Georges Bidault écrit avec raison dans "l'Aube":

Forts de leur fidélité au parler ancestral, forts de leur fidélité à la foi catholique, les Canadiens français, après de dures luttes, ont mérité de voir sanctionner leur triomphe sur le temps et sur la politique. .. Ils sont aujourd'hui au moins trois millions, massés dans le Québec ou épars à travers le Dominion, sans parler de ceux qui, par centaines de milliers, se sont fixés dans le nord-est des Etats-Unis. Il y a peu d'aussi émouvants exemples du pouvoir de la volonté, quand un peuple la met au service de ses meilleures traditions.

Nos envoyés ont pu contempler aux rives du Saint-Laurent une image de ce qu'aurait pu être la France si aucune révolution n'avait brisé le cours de son histoire. Ils ont trouvé là-bas une France où la voix du passé, toujours écoutée, s'accorde aux appels de l'avenir. Quel beau rêve que celui d'une France libre et diverse qui serait restée sans divisions profondes, sans haines, sans clans affrontés. C'est quelque chose de ce rêve que tout voyageur attentif trouve vivant dans les villes et les campagnes du terroir où les hommes de notre sang ont perpétué tout seuls une partie à l'image de celle qu'ils évoquaient plus belle après l'avoir perdue.

Puisse nos ambassadeurs rapporter de leur beau voyage une idée plus vraie de ce qu'elle pourrait être si elle savait écouter la leçon d'honneur, de paix et de fidélité aux traditions qui lui vient de ses fils abandonnés aux rivages d'outre-mer.

:::

La France au Canada

"Le Temps", à propos des fêtes *de Gaspé, parle du "miracle canadien". La France catholique avait, en effet, réalisé outre-mer une oeuvre de colonisation qui est tout à sa gloire puisque, après des siècles, l'âme canadienne est demeurée si française:*

L'oeuvre réalisée par les premiers colons français s'est merveilleusement épanouie au cours des quatre siècles qui se sont écoulés depuis que Jacques Cartier aborda à ces rives lointaines. Cette terre, française jusqu'à la prise de Québec, qui marqua la fin, il y a cent soixante-dix ans, de la longue guerre franco-anglaise dont le Canada était l'enjeu, est devenue la patrie d'une nation ayant son caractère propre et la légitime fierté de son existence autonome. Le Canada est aujourd'hui le premier des Dominions du "Commonwealth" britannique. Il a son administration indépendante, son gouvernement, son Parlement, sa politique, son économie; il vit par lui-même; il est, à côté des Etats-Unis, une des forces vives du Nouveau-Monde. C'est, d'abord, à ces premiers colons français qu'il le doit. Comme l'a dit M. Pierre-Etienne Flandin dans le discours qu'il a prononcés à la cérémonie commémorative de Gaspé, "quand ces colons se sentaient abandonnés de tous, l'idéal chrétien entretenait en eux une flamme qui éclairait leur mission humaine". C'est à eux, à leurs vertus, que l'on doit aussi que les Canadiens d'origine française aient conservé intacts la langue, l'esprit, le caractère, les hautes traditions morales de la patrie première de leurs ancêtres, qu'ils demeurent comme le vivant symbole de l'influence civilisatrice de la France. dans le monde.

Il y a une sorte de miracle canadien. Le Times a pu constater l'autre jour que l'histoire du Canada français sous le pavillon britannique est l'histoire la plus extraordinaire de l'empire; qu'après la prise de Québec, on eût pu croire que la conquête effaçant la tradition et la culture françaises avec toute la richesse et toutes les qualités qui la caractérisaient, y substituerait une pure civilisation anglaise, et qu'au lieu de cela, une société franco-canadienne distincte, de souche française, mais essentiellement elle-même, s'est épanouie. L'organe de la Cité ajoutait: "Sur une base radicalement française et de tradition française — chez aucun peuple les qualités de la race, l'empreinte des traditions, ne sont plus profondément enracinées et plus vivaces que parmi le peuple français, — les habitants de Québec ont édifié leur propre et unique communauté. Ils sont restés, ils restent eux-mêmes, ils s'incorpòrent admirablement dans l'ordre canadien. En tant que Franco-Canadiens, leur patriotisme est intense, et ce sont encore de bons citoyens du Dominion. Ils parlent un français qui leur est particulier; leur mode de penser et d'agir rappelle son origine gauloise; socialement, ils sont individualistes, ainsi que tous les Français, et ce sont encore des membres loyaux de l'Empire." Quel plus bel hommage pouvait être rendu par une voix anglaise aux Canadiens français et, en même temps, à la valeur morale de la civilisation française? Ce peuple qui, ainsi que le constate encore le *Times*, vit sur une tradition profondément enracinée, qui poursuit son propre chemin, conserve ses coutumes sans risquer d'affaiblir tant soit peu la valeur de l'héritage qui lui a été transmis, qui est fier de lui-même et fier aussi d'être Canadien, offre au monde un noble exemple de fidélité à ses origines.

Le fait canadien est unique, sans précédent dans l'histoire. Sur cette vaste terre du Nouveau Monde, un peuple français et un peuple anglais vivent côte à côte, dans la plus étroite et la plus confiante communauté politique, sans pourtant rien abdiquer d'eux-mêmes l'un vis-à-vis de l'autre. La fortune politique a pu décider du sort du pays, mais le peuple est resté absolument lui-même, avec sa langue, sa culture et ses coutumes. Son âme a échappé à toute conquête.

:::

A Toronto, on a parlé en français

Un échevin souhaite la bienvenue aux délégués français dans leur langue -- M. Crouzet remercie en anglais -- A l'Exposition nationale -- Une déclaration.

TORONTO. — Le comité exécutif de l'Exposition nationale du Canada a reçu à déjeuner, un grand nombre des délégués de la France, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, venus au pays pour participer aux fêtes du 4e centenaire de Jacques Cartier.

La réunion fut présidée par le colonel F.-H. Deacon, président du comité. Une note d'intellectualité fut sonnée à travers les discours et causeries qui tournèrent principalement autour de questions commerciales, lorsque M. Sébastien Charléty, recteur de l'Université de Paris, déclara: "J'admets avec regret que les Français sont de pauvres linguistes et qu'ils n'ont pas la bosse de la géographie. En venant dans l'Ontario, la mission nationale française réalisa qu'elle serait accueillie en une langue qu'elle ne comprend pas, mais elle sent tout de même que la réception n'en est pas moins cordiale et sincère."

"Toronto, ajouta-t-il, n'était qu'un nom pour la majorité des voyageurs de France, mais maintenant tous réalisent ce que votre ville représente pour la vie industrielle du Canada. Si nous sommes septs cents de notre groupe, je sais que 699 pensent comme moi et voudront revenir ici après avoir appris l'anglais".

L'échevin F. Laidlow, de Toronto, souhaita la bienvenue en français aux visiteurs — Français pour la plupart, M. Crouzet, inspecteur de l'Académie de Paris, lui rendit la parole en exprimant en anglais les remerciements des délégués français.

En se rendant à la salle du déjeûner, les visiteurs français déposèrent une couronne de fleurs au pied du monument élevé par la ville à la mémoire de ses fils tombés dans la Grande Guerre. En déposant ce tribut au nom du gouvernement français, le marquis de Créqui-Montfort déclara: "Les Français ont des droits sur les braves soldats canadiens parce qu'ils sont tombés sur le sol français et qu'ils dorment là où croissent les coquelicots".

:::

Le message du cardinal Villeneuve à la France

Recevant en audience un journaliste français, l'archevêque de Québec lui confie un message dont le courrier d'Europe nous apporte le texte -- Salut enthousiaste de souvenir et de parenté -- Des voeux.

Lors du passage en notre pays de la mission française aux fêtes du quatrième centenaire de la découverte du Canada, Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, a reçu en audience un journaliste de France, M. Nouvecourt, du "Journal de Rouen". Son Eminence a bien voulu lui confier le message suivant dont le texte nous arrive par le courrier d'Europe.

"La France est chez nous. Elle retrouve sur les bords où elle nous a laissés un rameau plein de sève; même après la séparation due aux contingences historiques, elle a continué à nous envoyer des messages de foi et de culture. Hier, nous reconnaissions son visage dans la mission française envoyée pour assister aux fêtes de la découverte de Jacques Cartier; nos regards se sont compris et nos coeurs ont battu d'émoi. La douceur, l'idéalisme, le zèle et l'émotion des paroles françaises ont attendri notre âme. Dans un geste délicat et magnifique, le gouvernement français a honoré l'Eglise canadienne implantée jadis dans le Nouveau-Monde par la vieille France en élevant le cardinal archevêque de Québec à la dignité de grand'croix de la Légion d'honneur. Que la noble nation française se reçoive le témoignage de ma gratitude et de celle de tout le Canada. Le Canada français surtout tressaille de joie. Dans notre loyalisme éprouvé pour le drapeau politique abritant nos libertés, il nous est doux et salutaire de cultiver le verbe de France et de conserver notre tendresse pour la patrie de nos pères.

"A nos chers cousins de France, nous adressons un salut enthousiaste de souvenir et de parenté et nos voeux ardents pour la continuation de la mission mondiale, chevaleresque et apostolique de la France. *Gesta Dei per Francos.*"

Un don de la France au Canada

Une réplique de la "Grande Hermine" est remise par la mission française au gouvernement canadien -- La réception aux Français dans la capitale canadienne.

OTTAWA. — Une réplique de la "Grande Hermine", le vaisseau amiral de l'expédition de Jacques Cartier, a été présentée ici, dernièrement, au Dominion du Canada par la mission française déléguée par le gouvernement de la République aux fêtes du 4e centenaire de Jacques Cartier.

Le sénateur Gasnier-Duparc, maire de St-Malo, ville natale de Cartier, présenta la réplique au nom de la France, en soulignant qu'elle était l'oeuvre d'Yves Flemar, un artisan de St-Malo, qui exécuta son travail après avoir longuement étudié les documents authentiques sur le voyage accompli par Cartier en 1534.

Nombre de petits clous employés dans la construction de la réplique proviennent des débris de la "Petite Hermine", le deuxième des trois vaisseaux de Cartier.

Sir George accepta ce cadeau au nom du gouvernement canadien et exprima en français les remerciements du pays, puis le sénateur P.-E. Blondin, président du sénat, souhaita à son tour la bienvenue aux visiteurs.

M. Bonnefous, ex-ministre français et doyen de la Chambre des députés, présenta les compliments de la délégation française. "Je considère le Canada, dit-il, comme la croisée de chemins de trois grandes nations qui, je l'espère, continueront de travailler dans l'intérêt de la paix mondiale".

:::

Décorés par la France

MONTREAL. — Depuis qu'il a mis le pied sur le sol canadien, M. Flandin, ministre des travaux publics et chef de la délégation française, a remis de nombreuses décorations. Aux listes déjà publiées nous ajoutons les noms suivants compilés:

Commandeurs de l'Ordre de l'Etoile Noire: Olivier Maurault, P. S. S., Recteur de l'Université de Montréal; Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal.

Commandeurs de la Légion d'honneur: Honoré Mercier, ministre provincial; C. W. Colby, vice-président de la Art Association; H. R. Drummond, gouverneur de l'Université McGill; le colonel Wilfrid Bovey, directeur des relations extérieures de l'Université McGill.

Chevaliers de la Légion d'honneur: le sénateur Smeaton White, le sénateur J.-H. Rainville; L.-B. Cordeau, président de la Commission des Liqueurs; le docteur P.-Z. Rhéaume, de l'hôpital St-Luc; le docteur Télesphore Parizeau, doyen de la Faculté de médecine; Paul Lacoste, avocat; Victor Doré, président de la Commission des écoles catholiques de Montréal et président de la Commission d'administration de l'Université.

Officiers de l'Instruction publique: Henri Comte, journaliste; Léon-Mercier Gouin, avocat.

Officiers de l'Académie: L.-H. Bourdon, impressario; C.-A. Héroux, de la ligne Cunard.

:::

LE "CREDO" DU LECTEUR CHRETIEN

1.—Je crois que la lecture est la nourriture morale de l'âme et que les doctrines font les hommes, témoin cet axiome que tous les siècles ont connu: "Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es".

2.—Je crois que le tempérament intellectuel se forme, comme celui du corps, par les mets qu'on lui sert.

3.—Je crois qu'il est impossible au plus fort caractère de résister toujours à la même lecture; un commerce assidu est toujours victorieux.

4.—Je crois qu'un mauvais livre est un ami corrompu et corrupteur.

5.—Je crois que les mauvaises lectures sont aussi pernicieuses à l'âme que le poison au corps.

6.—Je crois que la lecture des romans ôte au caractère sa gravité, à la vie son sérieux, au coeur sa pureté, à la volonté sa force.

7.—Je crois qu'un grand nombre de personnes se font illusion au sujet des lectures, soit en les faisant, soit en le permettant.

8.—Je crois que les personnes qui permettent, favorisent, imposent ou conseillent des lectures frivoles, dangereuses ou mauvaises, contractent une terrible responsabilité devant Dieu.

9.—Je crois qu'au moment de la mort une foule d'illusions seront tardivement dissipées au détriment d'un grand nombre d'âmes.

10.—Je crois que si les âmes perdues par de mauvaises lectures nous apparaissaient tout à coup, nous serions frappés de leur nombre.

11.—Je crois que si les livres pouvaient parler, ils révéleraient des choses épouvantables touchant l'apostolat de perversion qu'ils ont exercé sur les âmes.

Parut plus jeune en maigrissant

Fardeau de graisse inutile

Voici un autre cas où l'élégante silhouette de la jeunesse a remplacé la lourdeur drisgracieuse de l'âge moyen. C'est une maîtresse de maison qui écrit ce qui suit:

"Je ne me rappelle pas combien je pesais, mais je sais que j'étais très grasse—un véritable fardeau pour moi-même. J'ai maintenant pris trois bouteilles de Sels Kruschen et déjà je suis beaucoup plus mince. J'ai plus de 56 ans, mais on ne m'en donne que 40. Vous pouvez vous imaginer si je suis fière de moi. et tout ce que je dis ici est l'absolue vérité. Je prenais d'abord une cuillerée à thé de Sels chaque matin dans l'eau chaude jusqu'à ce que j'eus employé trois bouteilles. Aujourd'hui, je n'en prends plus qu'une demi-cuillerée à thé chaque matin, Je ne saurais trop recommander les Sels Kruschen, car, à mon avis, ils valent leur pesant d'or".—(Mme) A. H.

Les Sels Kruschen combattent la cause de l'embonpoint en aidant les organes internes à fonctionner normalement — à éliminer chaque jour les déchets et poisons qui, si on les laisse s'accumuler, sont transformés par l'organisme en tissus graisseux.

:::

Le gouvernement de l'Australie est maintenu

Melbourne, — Le gouvernement australien a été remis au pouvoir par les élections générales de samedi dernier, le dernier résultat est comme suit:

Le partie de l'Australie-Unie (gouvernement)	35
Le parti rural (supportant le gouvernement)	13
Le travailliste fédéral (opposition)	18
Les Extrémistes (opposition)	8
TOTAL	74

La Vieille Fille

par Pierre l'Ermite

Numéro 12

(Suite)

—Pour le moment, je ne comprends qu'une chose: la nécessité de guérir...

—Guérir...? Je ne le désire même pas!

—Oh! je ne vous aime pas quand vous avez de ces phrases de lâcheté...

Et M. le curé donna un véritable coup de poing sur son bréviaire:

—...Voyons, ma petite Geneviève... cessons les considérations théoriques. Pratiquement, voulez-vous accepter de me rendre un service concret aujourd'hui même...?

—Lequel...?

—J'ai reçu ce matin une lettre absolument désespérée...

—Il n'y a donc pas que moi...?

—Je vous le disais tout à l'heure. La voici... Lisez-la... Vous allez être obligée de me croire.

Il lui tendit une feuille de papier presque élégant, et Geneviève lut:

Monsieur le Curé,

Je vous crie: "Au secours!"

Je suis sténo-dactylo au ministère des Régions libérées, et seule au monde.

Hier matin, en me rendant à mon bureau, j'ai été happée par un taxi au moment où je descendais de l'autobus. Le taxi a passé sur moi et s'est enfui. Je me suis fait apporter toute brisée ici, dans ma chambre, où je suis étendue, sans garde, sans secours, sans ressource, car on a profité de ma détresse dans la rue pour me voler mon sac et tout ce qu'il contenait.

Si vous ne me venez pas en aide, c'est la mort, et peut-être à l'hôpital — ce qui serait mourir deux fois... Je m'adresse à vous parce que je suis un peu votre paroissienne pendant le jour, et que je vais quelquefois au "Hangar".

Veuillez agréer, Monsieur le Curé, tout mon respect.

Suzanne Bizot,
147 *ter*, rue de Flandre.

—C'est affreux, murmura Geneviève en rendant la lettre.

—Je reçois fréquemment des lettres de ce genre, et, assez souvent, elles ne sont qu'un moyen de m'extorquer de l'argent. Seulement, parfois, elles peuvent être vraies, et je ne voudrais pas passer à côté d'une telle détresse sans essayer de la soulager...

—Et que puis-je faire?

—Allez voir...

—Moi... aller là-bas!...

—Pourquoi pas...?

Un instant, Geneviève regarda M. le curé comme pour lire au fond de sa pensée, puis, sans résolution, mais tout de même avec un accent qui indiquait un désir d'obéir:

—Où est la rue de Flandre...?

—Oh loin!... derrière le quartier de la Chapelle. Mais avec votre auto...?

—J'irai.

—Et vous me rendrez réponse.

—Je vous écrirai?

—Non, vous viendrez ici.

—Me rencontrer avec tout ce monde qui me maudira encore...

—Qu'importe!... Vous passez avant les lettres de recommandation à faire, et les places à procurer. Pour moi, vous représentez mon vrai ministère, celui pour lequel je me suis fais prêtre... Vous êtes la brebis perdue, désespérée, qui s'en était allée loin... bien loin du pasteur... lequel est pourtant, ou du moins essaye d'être, "le bon pasteur".

—Oui, Monsieur le Curé... vous voulez être bon, ce qui ne vous empêche pas parfois de faire souffrir...

—Alors je vous ai retrouvée aujourd'hui, malheureuse, pantelante... Je ne veux plus vous perdre... Je veux vous voir... vous revoir... Promettez-moi de revenir...?

—Encore une fois "puisque vous le voulez!..."

—Oui, je le veux!...

Et elle sortit, comme était sortie sa mère quelques mois auparavant, douloureuse comme elle... et sous les mêmes regards sévères répétant toujours le même reproche:

—Monsieur le curé avait dit "un quart d'heure"... et cela fait presque une demi-heure!!!

CHAPITRE XVI

Monsieur le Curé,

Quand je suis sortie de votre bureau, vous ne pouvez pas vous figurer l'état d'âme qui était le mien... qui est encore le mien.

Je suis allée dans l'ancienne église, laquelle, heureusement, est sombre, et je me suis affaissée sur une chaise. J'avois l'impression qu'on venait de me couper les cheveux et de m'imposer "l'habit".

Vous entendez bien? Pas "me le donner...", me l'imposer.

Il était là, sur moi, autour de moi, engonçant mon cou et mes épaules, me descendant sur les mains.

Il était noir. — Et j'ai l'horreur du noir.

Il était là, pesant, emprisonnant, me séparant de la vie vivante. J'étais ensevelie sous lui... en lui.

Une maman, avec ses trois bébés, priait à côté de moi. Je l'ai vue se lever, partir avec ses enfants... Elle était "de la vie"...

Moi, j'étais "de la mort", et de la mort pour toujours.

Ce n'est pas la visite que vous m'avez priée de faire qui est cause de cet état d'âme.

En temps ordinaire, elle eût été très simple.

Mais j'ai deviné tant de choses derrière la bonté de vos paroles!... Je les attendais... Je les écoutai comme si je les avais déjà entendues.

Jouons à jeux découverts, voulez-vous...?

Je suis désormais la "vieille fille", devant laquelle, les unes après les autres, s'évanouissent les possibilités de mariage, et qu'on aiguille doucement, prudemment, vers les "oeuvres"... vers les apaisantes oeuvres!...

Elles ont leurs enfants, elles!

Et les oeuvres, ce sont "les enfants des autres".

Il faut donc des vieilles filles!...

Des êtres gris, en qui est éteint tout rêve humain... des êtres disciplinés, moyens, ayant une certaine indépendance sociale...

Des êtres qui passent au travers des modes et autres manifestations de la vie, avec une sorte d'uniforme, couleur du temps, toilettes de toujours... conversation et coiffure correspondantes...

En vous écrivant ces lignes, je pourrais vous citer des noms de personnes que je connais, comme je connais les stations grises du chemin de croix et les piliers de l'église.

Vieille fille... créature de tout repos.

Vieille fille... morale en action!

Vieille fille... bon exempe sempiternel!

Vieille fille... vertus de chaque jour, avec, de loin en loin, quelque sursaut... quelque tentation échappée, comme une cavale fatiguée des pays où le sang circule, et venue s'égarer dans ceux où l'on s'ennuie, entre le même gris à jamais bordé du même noir.

Je me figure être au seuil d'u ngrand couloir morne, où je devrais marcher trois cent soixante-cinq jours par an, du même passé, au son liturgique des mêmes complaintes, pour arriver à la maladies, à la vieillesse, à la mort...

Et j'ai vingt-trois ans...

O volupté de vivre!

Eh bien, j'accepte...

Ce suicide-là m'est permis.

J'irai donc la voir, votre malade.

Je lui dirai des choses pieuses... Je tâcherai de lui laisser une bonne impression de la Vertu, avec un grand V.

Après celle-là, vous m'en donnerez une autre, n'est-ce pas?...

Puis je ferai le catéchisme aux enfants...

Je fermerai mon trop joli piano. et, à sa place, je tiendrai l'harmonium à la crypte pour les catéchismes des enfants des écoles communales...

Je tiendrai même à la porte de l'église les bourses fatiguées et sans titulaire...

J'accepte... j'accepte...

Seigneur, ce n'est pas moi qui vous ai choisi...

CHAPITRE XVII

Les Valoise avaient à leur service Alexandre, un vieux chauffeur de famille; et il ouvrit des yeux très étonnés quand Mademoiselle lui demanda de la conduire... rue de Flandre.

—Mademoiselle est sûre de l'adresse...?

—Oui, je suis sûre...

—C'est que la rue de Flandre est là-bas dans un arrondissement assez... Comment dirais-je à Mademoiselle...?

—Oui, je sais...

Alexandre, très stylé, n'insista plus et mit son moteur en marche.

Bien que Parisienne de Paris, Geneviève n'était jamais allée dans ces quartiers qui lui parurent lamentables. Un moment, son auto fut arrêtée, au détour d'une petite rue, par une collision entre une retentissante voiture de laitier et une voiture surchargée de demi-boeufs sanguinolents provenant des abattoirs de La Villette.

Il y eut là une dispute très verte, presque une bataille... Les gens, fort intéressés, sortaient de chez tous les marchands de vins: hommes en bras de chemise, femmes en cheveux, figures équivoques en casquettes, avec des accroche-coeurs lourdement pommadés sur les tempes.

Un moment, quelques-uns regardèrent la belle auto avec des yeux mauvais...

Puis, lentement, arrivèrent deux agents.

Enfin, Alexandre put passer.

La maison où il allait était au fond d'une cour, laquelle s'ouvrait sur la rue très étroite par une vieille porte cochère aux poutres jaunes et écaillées. Le chauffeur crut devoir y engager sa voiture, ce qui excita aussitôt un vif mouvement de curiosité.

Toutes les fenêtres s'ouvrirent, des figures curieuses se montrèrent; le marchand de marrons, en train de préparer son installation, arriva en se frottant les bras:

—Chez qui peut-elle aller, la duchesse...? C'est pour toi, Mélanie...?

—Mais, pourquoi pas!... J'ai peut-être gagné un gros lot...?

Geneviève, très timide, dût descendre sous les yeux inquisiteurs; elle fit quelques pas dans la cour mal pavée, et se trouva au milieu de hautes maisons lépreuses... Du linge séchait à la plupart des fenêtres... des enfants, mal mouchés, se poursuivaient, armés de vieilles boîtes à lait et de débris de victuailles... Un gros chien pelé ulula en apercevant la visiteuse.

—C'est la concierge que vous cherchez, ma petite dame...? cria tout à coup une grosse mère qui, dans un recoin, astiquait une antique machine à faire des "frites".

—Oui, Madame... je voudrais savoir où demeure Mlle Suzanne Bizot...?

—Comment que vous dites...?

—Suzanne Bizot...

—Connais pas!...

Et la grosse mère, plutôt bienveillante, se mit aussitôt à interpeller à droite et à gauche:

—Dis donc, Titine, tu connais ça, toi, Suzanne Bizot...?

—Non.

—Et toi, Nénette...?

—Comment que tu dis...?

—Suzanne Bizot...

—Inconnue au bataillon!

En un instant, l'attroupement fut complet autour de Geneviève, très émotionnée de ce premier contact populaire.

Une grande sèche déclara d'un ton qui n'admettait pas de réplique:

Heureusement, la concierge apparut... une brave femme qui venait de "secouer" un locataire, lequel avait vidé ses eaux de vaisselle dans le "plomb" sans s'assurer s'il n'était pas bouché...

Et naturellement, c'était "son escayer" qui avait "pris", un "escayer" qu'elle avait encore balayé il y a trois jours! Et comme elle n'avait que douze cents francs par an, elle ne pouvait pas être ainsi "derrière tous les locataires"!...

On s'écarta pour la laisser arriver.

—Quoi qu'il y a encore...? fit-elle en s'essuyant les mains au coin de son tablier.

—C'est Madame qui vient par rapport à une Suzanne Bernot...

—Bizot... rectifia Geneviève.

(A suivre)

Le courage le plus rare et le plus nécessaire est celui qui fait supporter chaque jour, sans témoins et sans éloges, les traverses de la vie: c'est la patience.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.

✤ ✤ ✤

Si nous devons en tous temps être unis au Saint-Siège, c'est surtout dans les moments difficiles et quand les âmes sont agitées et les opinions divisées qu'il faut se serrer autour de la Chaire de Pierre. PIERRE-RENE ROGUE.

:-: Pour lire au foyer :-:

Conditions du travail

Etude du Cercle de l'A.C.F.C. de Storthoaks

Travail présenté par M. Lucien Houde, président du cercle.

L'Encyclique de Sa Sainteté le Pape Léon XIII, *Rerum Novarum*, sur l'état ou la condition du travail, fut écrite en mai 1891. Elle mérite au Saint-Père le titre de Pape des ouvriers. Cette encyclique est un compte rendu de la plus haute autorité religieuse sur les droits et les devoirs de la classe ouvrière.

L'immortel Léon XIII vit clairement la révolution qui approchait. Dans des termes clairs et sévères et un langage précis, le successeur de saint Pierre dénonça l'injustice du capitalisme dans sa pression excessive sur la société. Clairement et définitivement il proclama au nom de la justice et de la religion, les droits de l'ouvrier d'organiser des unions afin d'améliorer son sort qui n'était alors guère mieux que l'esclavage.

Afin de mieux comprendre la raison de la promulgation de ce document, étudions ensemble les différentes classes de la société et l'état de leur vie quotidienne.

La misère et la grande pauvreté parmi les masses, — résultat de la révolution industrielle et du capitalisme moderne, — portèrent le Saint-Père à prononcer les paroles suivantes: "Un joug d'esclavage forgé par quelques riches, écrase le pauvre."

Le conflit entre le patron et l'ouvrier se fit sentir pendant la révolution industrielle et l'industrie textile de 1785. Comme résultat, des usines furent construites, dans lesquelles, hommes, femmes et enfants travaillèrent péniblement pendant de longues heures, gagnant à peine le nécessaire de la vie, mais cependant accumulant des fortunes fabuleuses, pour le propriétaire.

Des centaines et des milliers de paysans se réfugièrent dans les villes et des masses affamées attendaient aux portes des usines pour y trouver du travail.

Dans le passé, le patron comprenait la responsabilité qui pesait sur lui, de voir au bien matériel et spirituel de ses employés.

Mais le nouveau et cruel système créa une séparation et une haine entre l'ouvrier et le patron. Le seul but du patron fut de faire des profits, des profits fabuleux, et l'ouvrier conçut une haine profonde pour lui. Le propriétaire n'était plus en contact avec l'ouvrier, et le contre-maître souvent cruel, fit le trait d'union entre le patron et l'ouvrier. Le patron cessa d'être un individu, et devint une corporation. Il oublia les droits sacrés de ses employés et toute son occupation fut d'accumuler des profits. Ce patron cessa d'être un être humain et par des moyens injustes, il chercha la richesse, et alors hommes, femmes et enfants furent entraînés dans les usines où ils travaillèrent pour des salaires ridicules.

La classe ouvrière devint très pauvre et démoralisée et conçut une haine pour le riche. Prolétariats contre le capitalisme, ce qui veut dire la classe des pauvres contre la classe capitaliste.

D'un côté nous avions le capitaliste sévère et cruel, de l'autre nous avions le socialisme de Marx et de Engel qui demandait une révolution sanglante. C'est contre les deux que le Vicaire de Jésus-Christ éleva sa voix en protestations solennelles, dans son Encyclique déjà mentionnée. Léon XII avait devant les yeux les fortunes énormes des individus, et la pauvreté des masses. Ce sont ces conditions qui l'obligèrent à écrire l'Encyclique "Rerum Novarum".

Au déclin du 19ème siècle, l'évolution économique, et les développements nouveaux de l'industrie tendaient dans presque toutes les nations à diviser toujours davantage la société en deux classes; d'un côté, une minorité de riches, jouissant à peu près de toutes les commodités qu'offrent en si grande abondance les inventions modernes, de l'autre une multitude immense de travailleurs réduits à une affreuse misère et s'efforçant en vain d'en sortir.

Nous devons tenir compte qu'au temps de Léon XIII la classe ouvrière n'était pas aussi délaissée qu'elle l'était au temps de la révolution industrielle, lorsque les unions et les organisations d'ouvriers étaient interdites par la loi.

L'ouvrier s'organisait; un conflit était inévitable; une haine contre le capitalisme avait pénétré les masses, et Léon XIII, au nom de la civilisation fit retenir sa voix aux quatre coins du monde, implorant protection pour la classe oppressée, et demandant à l'ouvrier de soutenir l'ordre et l'autorité.

Les économistes du temps, disaient le conflit inévitable, et je ne crois pas exagérer en disant que sans Léon XIII, il y aurait eu une révolution générale dans tout l'univers, au lieu que dans quelques pays seulement; révolution de la classe ouvrière contre le capitalisme. Le pauvre et le faible n'existaient que pour aider le riche à amasser des richesses. Le riche fraudait l'ouvrier de son salaire, un péché criant vers le ciel pour vengeance jusqu'à ce que le cri du faible traversa les nues et se rendit jusqu'à Dieu. C'était le cri du père demandant du pain pour nourrir sa famille, le cri des femmes et des enfants pour la délivrance des étreintes du capitaliste oppresseur.

Cherchez et vous trouverez une réponse à ce cri des oppressés; vous verrez ce capitalisme chancelant, cheminer vers sa ruine. Vous verrez un prolétariat prêt à la revanche, une classe ouvrière remplie de haine et prête à la révolution. Dieu du ciel, ayez pitié des nations du monde, ayez pitié des millions et des millions de la classe ouvrière qui, dans leur colère sont prêts à détruire la civilisation moderne.

L'injustice faite à ces masses est plus grande que la crise économique actuelle. La religion seule aurait pu prévenir cette crise et ce socialisme fou, si elle n'en avait pas été empêchée par les chefs du capitalisme industriel.

L'Eglise à laquelle il appartient d'enseigner toutes les nations aurait pu parler avec autorité. Mais on ne voulut pas de l'Eglise, et parmi ces millions de créatures oppressées, la responsabilité religieuse a disparu et avec elle aussi, a disparu le respect de la loi et de l'autorité.

Il est vraiment déplorable que l'Eglise ait perdu son influence pendant la révolution industrielle, mais il était d'importance capitale que le pape élevât la voix pour protester au nom des classes oppressées et insister sur les droits naturels de l'homme et le besoin impératif des enseignements de l'Eglise. La liberté et l'égalité du patron et de l'ouvrier sont les conditions principales qui se trouvent dans les Encycliques de Léon XIII et Pie XI. Et ces conditions seules peuvent apporter une prospérité qui durera, une prospérité non pas pour quelques-uns, mais pour tous,

Le Pape Pie XI, dans sa lettre sur la reconstruction de l'ordre social, prononce ces mots sévères: "Certes. le capital a longtemp réussi à s'arroger des avantages excessifs. Il réclamait pour lui la totalité du produit et du bénéfice, laissant à peine à la classe des travailleurs de quoi refaire ses forces et se perpétuer.

Une loi économique inéluctable, assurait-on, voulait que tout le capital s'accumulat entre les mains des riches, la même loi condamnait les ouvriers, à traîner la plus précaire des existences dans un perpétuel dénuement. La réalité, il est vrai, n'a pas toujours et partout exactement répondu à ces postulats du libéralisme manchestérien; on ne peut toutefois nier que le régime économique et social n'ait incliné d'un mouvement constant dans le sens qu'ils préconisaient.

Alors sortit l'expression: "La loi de fer des salaires", qui veut dire que l'ouvrier ne doit jamais s'attendre de recevoir plus qu'il lui est absolument nécessaire pour se conserver la vie; son devoir selon le libéralisme, est d'élever assez d'enfants pour fournir le marché ouvrier d'où sortit l'expression "prolétaire" qui veut dire "porteurs ou engendreurs" d'enfants, dont les descendants tiendront la roue de l'industrie en motion.

Est-il à s'étonner que la classe ouvrière, douée d'une intelligence et d'une bonne volonté, douée d'une âme immortelle, égale en naissant à celle du riche; est-il à s'étonner que cette classe se lève comme un seul homme pour protester contre ses oppresseurs? Est-il à s'étonner que le Pape implore, et supplie le capitaliste de cesser d'oppresser l'ouvrier? Il est vrai que le travailleur était libre de prendre ou de laisser le contrat injuste qui lui était offert, mais dans la majorité des cas, s'il refusait il y en avait des centaines d'autres pour prendre sa place, et il aurait dû envisager la faim et le dénuement. L'union ouvrière n'était seulement pas en existence mais était défendue par la loi.

Dans une lettre "Sur l'Etat Chrétien", Léon XIII avait défini le devoir des gouvernements et dans celle-ci encore il porte à l'attention des autorités publiques, que leurs actions doivent être pour le bien commun de tous, et non seulement que pour quelques riches. Il dit, "qu'ils doivent faire en sorte que, de l'organisation même et du gouvernement de la société, découle spontanément et sans efforts la prospérité tant publique que privée.

Et Pie XI dit: "Il appartient aux gouvernements de protéger la communauté et les membres qui la composent; toutefois, dans la protection des droits privés, ils doivent se préoccuper d'une manière spéciale des faibles et des indigents".

Les pauvres et les indigents doivent en tout temps avoir le secours des gouvernements.

L'Eglise catholique ne favorise pas les lois qui favorisent quelques-uns seulement, mais fidèle à sa mission, ses lois doivent protéger l'infortuné. L'ouvrier a un droit naturel à un salaire suffisant. Et depuis que le devoir des gouvernements est de protéger ses citoyens c'est aussi leur devoir de voir à ce que le droit naturel de l'homme ne soit pas violé.

Les papes prévinrent alors tous les gouvernements dûment établis, de protéger les masses de travailleurs contre les exploitations sans scrupules et avares des capitalistes.

Des lois sociales dans toutes les sociétés organisées doivent inclure des mesures pour la protction des millions de travailleurs, telles que des pensions pour les vieillards, des assurances pour les sans-travail, et des assurances en cas de maladie.

Oui, je réalise et j'admets que nous devons soutenir nos institutions; que nos écoles, nos chemins et grandes routes sont d'une grande importance; mais je vous demande à quoi servira toutes ces choses si notre peuple est dans un besoin cruel des nécessités de la vie. Il y a un vieil adage romain qui disait: "En premier nous devons être capables de vivre, ensuite vient la philosophie, l'expansion de la science, et des choses qui s'y rapportent.

Cet adage est aussi vrai pour nous aujourd'hui, qu'il l'était au temps des Romains.

J'admets qu'il est admirable d'avoir des rues pavées, d'avoir des grandes routes qui conduisent au village, d'avoir des universités, des collèges, et des écoles de science et d'agriculture, mais encore je vous demande, à quoi serviront toutes ces choses, si les gens, si la classe appauvrie perd son foyer, son commerce, ou sa ferme par manque d'argent pour payer ses taxes; ou prendrons-nous l'argent pour payer toutes ces choses déjà mentionnées?

Pie XI continue: "La classe riche se fait comme un rempart de ses richesses, et a moins besoin de la tutelle publique. La classe indigente, au contraire, sans richesse pour la mettre à couvert, compte surtout sur la protection de l'Etat. Que l'Etat entoure donc de soins et d'une sollicitude particulière les travailleurs qui appartiennent à la classe des pauvres."

L'influence libérale était si grande à la fin du XVIIIe siècle, que des lois furent passées défendant à la classe ouvrière de former des unions pour défendre ses droits qui tentaient de disparaître. Alors, au commencement de sa lettre, Léon XIII décrivit ainsi l'injustice qui régnait dans les masses." Le dernier siècle a détruit, sans rien leur substituer, les corporations anciennes, qui étaient pour eux une protection; tout principe et tout sentiment religieux ont disparu des lois et des institutions publiques, et ainsi, peu à peu, les travailleurs isolés et sans défense se sont vus avec le temps, livrés à la merci de maîtres inhumains et à la cupidité d'une concurrence effrénée. Une usure dévorante est venue ajouter encore au mal. Condamnée à plusieurs reprises par le jugement de l'Eglise, elle n'a cessé d'être pratiquée sous une autre forme par des hommes avides de gain et d'une insatiable cupidité. A tout cela il faut ajouter le monopole du travail et des effets de commerce, devenus le partage d'un petit nombre de riches et d'opulents, qui imposent ainsi un joug presque servile à l'infinie multitude des prolétaires.

Entièrement incapable, n'étant pas organisé, l'ouvrier devait accepter les conditions du patron ou mourir de faim. Ceci amena les conditions qui forcèrent les hommes, femmes et enfants de bas âge, à travailler de douze à quatorze heures par jour pour des salaires d'esclaves. C'est avec indignation et horreur que nous pensons à ces temps reculés où les hommes et les femmes et les enfants étaient forcés de travailler dans ces usines, qu'ils commencèrent à haïr du fond de leur coeur.

Il est vrai que la force des unions aujourd'hui, l'influence de la religion ont amené des conditions différentes, des heures plus courtes, des conditions sanitaires meilleures et en temps normal des meilleurs salaires. Mais encore, de nos jours, il y a des patrons qui regardent leurs employés comme de simples instruments pour obtenir leur but, amasser des richesses excessives, et que pour eux le bonheur familial et le bien-être physique des parents et des enfants n'est que pur sentiment.

Dans ces jours de dépression économique et de changement social, il y a des demandes pour la réduction des dépenses. Dans trop de cas la réduction est faite dans le salaire du pauvre travailleur. Il est confronté comme il y a cinquante ou cent ans, que s'il n'accepte pas la place, il y en a des centaines qui sont prêts à la prendre. Encore, je le répète, des réductions dans les dépenses doivent être faites mais qu'elles soient faites de manière à ce que le pauvre ouvrier n'ait pas à supporter la plupart du fardeau.

Les villes et villages du Canada ont montré et montrent encore aujourd'hui un bel esprit en aidant et faisant la charité, mais mes amis, n'oubliez pas que le rang des affamés croît de jour en jour, et que la charité ne peut pas couvrir le terrain convenablement.

J'espère et j'ai confiance que nous survivrons au chaos de l'organisation sociale mais après qu'arrivera-t-il?

Répèterons-nous encore, dans une guerre sanglante ce qu'il a été fait il y a quinze ans?

Emplirons-nous encore, au nom du patriotisme, les poches de quelques hommes, qui, par le pouvoir de leur argent font et contrôlent la destinée des nations? Travaillons ensemble pour la réforme dans la bonne direction, pour apporter à la classe oppressée un changement pour le mieux, et empêchons ce changement par la force ou la révolution.

Pour assurer la paix et l'harmonie entre les nations nous devons aller à la racine du mal. Cette classe d'hommes dépourvue de chrétienté pratique et de principes religieux est une plus grande menace à la société que le socialisme, l'anarchisme ou le soviétisme. Ces hommes engendrent l'inquiétude, la révolution des ouvriers, et troublent la paix du monde.

Laissez-moi vous dire que c'est contre cette forme de tyrannie contre le libéralisme sans coeur, contre l'oppression des ouvriers, des orphelins et des veuves, que Léon XIII et Pie XI firent entendre leur voix. Espérons que l'univers l'entendra, parce qu'en suivant leurs conseils, nous atteindrons notre but, qui est, la reconstruction de l'ordre social.

LA MAISON

O toiture, tu te dessines!
Asile vert, je te revois!
Quatre colonnes de glycines
Supportent deux balcons de bois.

Le store met une paupière
Au regard d'un miroir sans tain;
Et le bon jardinier Jean-Pierre
Flûte un petit rire enfantin.

L'étroit pont de schiste se marbre
Des ombres de la frondaison
Le piano chante dans l'arbre,
Tant l'arbre est près de la maison.

Décoré d'une antique huche
Et de trois chaises, l'escalier
Sent la cire, comme une ruche
Et la pomme, comme un cellier.

Au salon tendu de cretonne,
Un doux lustre vénitien,
Quand nos rires montent, s'étonne
De se sentir moins ancien;

Les portes que le vernis dore
Semblent, pour rendre ce salon
Plus délicatement sonore,
Faites en bois de violon.

A voix haute on lit en famille
Tout ce qu'apporte le facteur,
Et la sonnette de la grille
Est la sonnette du bonheur!

Je revois tout cela! — L'abeille
Bourdonnait, et j'avais dix ans.
Ah! je crois que je me réveille
Dans ma chambre aux parquets luisants!

Les hauts volets de cette chambre
Etaient de ce bois odorant,
De ce beau sapin couleur d'ambre
Que le soleil rend transparent,

Je pouvais, les fenêtres closes,
Dire que le soleil était bleu
Lorsque les volets étaient roses
Comme des doigts devant le feu!

Pour voir les pics couverts de neige
En faisant le grand tour du val,
Le vieil écuyer du manège
Venait me chercher à cheval.

Je rentrais... Abeille, je t'aime,
Qui, comme un miel sur du pain sec,
Mettais sur le grec de mon thème
Un murmure beaucoup plus grec!

Minutes que rendaient célestes
La mélodie et le travail!
Tous nos orgueils étaient modestes
Comme des bijoux de corail.

Le soleil baignait Sauvegarde.
Monsieur l'Inspecteur des forêts
Envoyait souvent, par un garde,
Des fougères que j'odorais!

Et cette maison de campagne
Sentait, lorsque tombait le jour,
La mousse, comme la montagne,
Le mystère, comme l'amour!

Un grand chapeau garni de tulle
Pendait aux cornes d'un isard.
Mon père traduisait Catulle
Et ma soeur déchiffrait Mozart.

Edmond ROSTAND.

:::

UN BRIN DE BIOLOGIE

Le professeur. — Quelle différence y a-t-il entre un éléphant et une puce?

L'élève Lamoulardière. — Un éléphant peut avoir des puces, tandis qu'une puce ne peut pas avoir d'éléphants.



Craignait qu'elle ne vivrait pas

M. et Mme Soisson de Harmony sont les parents les plus reconnaissants du monde entier, parceque Hélène, qui est leur unique enfant, a enfin été remise sur le chemin de la santé. Il paraît que Hélène a été malade à l'âge de seize ans et cette maladie a persisté pendant les quatre dernières années ce qui a beaucoup miné sa constitution, tellement que l'on n'espérait plus pour le retour de sa santé. Hélène elle-même préférait la mort aux tortures qu'elle endurait. Rien ne pouvait la soulager, aucun docteur ne pouvait se prononcer correctement. Ils ont vendu leur maison et dépensé tout leur argent pour sauver la jeune fille mais rien ne réussit. L'autre jour un ami de la famille vint dire bonjour et timidement présenta une annonce découpée dans les journaux. Cette annonce montrait les différentes parties du ver solitaire et énumérait 13 symptômes qui accompagnent ce monstre En comparant les symptômes l'on remarqua qu'ils étaient identique à ceux d'Hélène et son père écrira ce soir même pour se procurer la médecine annoncée; qui arriva environ quatre jours plus tard.

Depuis ce temps Hélène reprend des forces rapidement, ses joues ont retrouvé leur ancienne couleur, et tandis qu'elle a regagné onze livres et quoi qu'elle se trouve encore faible on ne doute plus de sa guérison. enfants souffrants sont soignés pour tous genres de maladies lorsque leur véritable mal est ce monstre, le ver
Des milliers d'hommes, femmes et
solitaire. La preuve exacte de cette maladie est lorsqu'on passe les parties de ce parasite. Les premiers symptômes sont le manque d'appétit avec gourmandises occasionnelles, langue chargée, brûlement de coeur, douleurs au dos, bras et jambes, étourdissements, maux de tête, se sentir faible avec l'estomac vide, teint émacié et cercles noires autour des yeux. L'estomac semble pesant, chargé, à certains moments on a la sensation que quelquechose se traine de notre estomac aux intestins. Encore on sent quelquechose qui remue vers notre gorge. Le patient a la peau jaune perd du poids, a mauvaise haleine, crache continuellement, est sans ambitions, a dégoût du travail et est toujours paresseux. Beaucoup d'attaques d'épilepsie ont été causés par ces monstres qui ont parfois plus de 50 pieds de long. Quand il monte dans le canal respiratoire il peut étouffer sa victime. Débarrassez-vous de ce monstre immédiatement, avant qu'il ruine votre santé à jamais. Envoyez $5.50 pour le traitement LAXTAN si vous voulez vous débarrasser de ce parasite. LAXTAN ne fait pas tort même s'il n'y a pas de ver.

Vendu seulement par le U. S. Laboratory, 4816 U.S.L. Bldg, Box 2006, Hollywood, Calif. U. S. A.

Pas vendu aux pharmaciens. Mentionnez l'âge et le sexe LAXTAN est fait spécialement pour vous et il ne peut être envoyer C.O.D. alors la remise devra accompagner la commande. Si vous désirez assurez le paquet ajoutez 25c. Garanti.

Découpez ceci et mettez le de côté, il pourra vous être utile un jour. Montrez-le à un ami malade et il vous sera à jamais reconnaissant pour l'avoir aidé ainsi

BANQUE DU CANADA

CAPITAL $5,000,000

Réparti en 100,000 actions de $50.00 chacune

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Banque du Canada, le ministre des Finances met en souscription publique:

100,000 actions du capital de la
BANQUE DU CANADA

Prix d'émission: $50.00 l'action

PAYABLE AINSI QU'IL SUIT:
A la souscription - $12.50 par action
Le 2 janvier 1935 - $37.50 par action

La Banque du Canada a été constituée par le Parlement du Canada, qui lui a conféré des pouvoirs étendus de faire fonction de banque centrale d'émission et de réescompte pour le Canada.

La Banque est autorisée à payer, à même ses bénéfices, après avoir fait la part des frais, de la dépréciation, etc., des dividendes cumulatifs aux taux de 4½% par an, payables semestriellement. Le surplus des bénéfices sera, ainsi que prévu par la Loi sur la Banque du Canada, affecté au fonds de réserve de la Banque ou versé au Fonds du revenu consolidé.

Il ne peut être détenu plus de 50 actions par une personne quelconque ou pour son compte. Les actionnaires doivent être des sujets britanniques résidant ordinairement au Canada ou des corporations constituées sous le régime des lois du Dominion du Canada ou d'une de ses provinces et contrôlées par des sujets britanniques résidant ordinairement au Canada.

Les souscriptions doivent être envoyées par la poste au Ministre des Finances, à Ottawa, dans des enveloppes libellées « Actions de la Banque du Canada ».

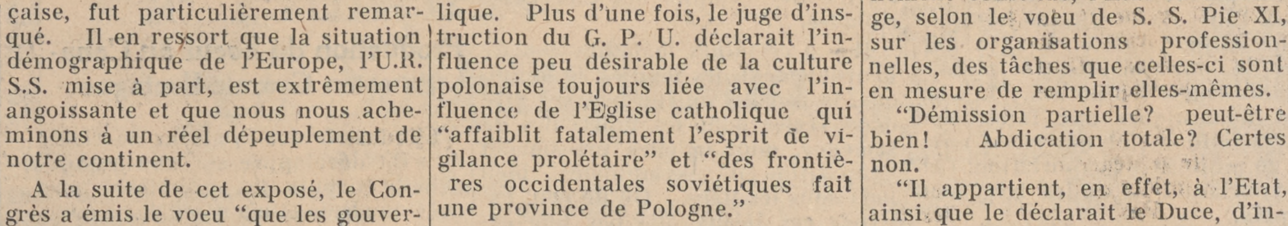
Paiement doit être fait par chèque visé, tiré sur une banque à charte, ou par traite bancaire ou mandat de poste ou de compagnie de messageries, à l'ordre du Receveur général du Canada.

La répartition des actions se fera le plus tôt possible après la réception des souscriptions. L'avis d'attribution sera envoyé à l'adresse indiquée par le souscripteur.

De plus amples détails se trouvent dans le prospectus officiel et le bulletin de souscription que l'on pourra se procurer au ministère des Finances, aux bureaux des sous-receveurs généraux, aux bureaux de poste, aux succursales de toute banque à charte et aux bureaux d'autres établissements financiers.

La souscription sera ouverte le 17 septembre 1934 et close le ou avant le 21 septembre 1934, sur ou sans avis, à la discrétion du ministre des Finances.

LE MINISTÈRE DES FINANCES, OTTAWA,
LE 17 SEPTEMBRE 1934.



"Le plus beau pays." dit le Pape

CASTEL GANDOLFO. — Un millier de jeunes Italiens venant, sous les auspices du parti fasciste, des Etats-Unis et du Canada et campant près d'ici, ont été reçus en audience spéciale par le pape Pie XI. Le Saint-Père les a chaudement félicités du pèlerinage patriotique qu'ils ont fait au pays de leurs ancêtres. "Votre pays d'origine, dit le Pape, est le plus beau du monde".

:::

Une déclaration de Mussolini

BARI. — "L'Italie peut considérer les doctrines étrangères avec un suprême mépris", a déclaré le premier ministre Benito Mussolini en présence de 75,000 Italiens du sud, en cette ville.

La plupart des auditeurs ont compris que le Duce avait voulu viser l'Allemagne et sa doctrine nationale-socialiste.

Avant le discours du premier ministre, des délégués français à l'exposition levantine qui se tient ici, affirmèrent que la France et l'Italie s'étaient entendues sur une action commune pour empêcher le réarmement de l'Allemagne prohibé par le Traité de Versailles.

:::

Mussolini demande aux Italiens de se tenir prêts

TARENTE. — En présence d'un très nombreux auditoire, le Duce a promis aux Italiens de marcher à leur tête, s'ils sont obligés de participer à une guerre, et il leur a demandé d'être prêts "à toute éventualité", puis il a révélé qu'il se rend rapidement à Rome pour conférer avec tous les généraux de l'armée.

Les journaux annoncent que l'Italie envoie des troupes et du matériel de guerre dans ses possessions de Somaliland, pour les protéger si une grande guerre éclate en Europe. Un personnage bien renseigné a démenti une rumeur qui veut qu'il s'agisse de préparatifs pour une invasion de l'Abyssinie. Il a toutefois admis que l'Abyssinie manifeste une activité militaire qui cause de l'inquiétude en Italie. Une mission militaire belge est en train d'instruire des troupes abyssines.

:::

La Sarre voterait pour le retour

PARIS. — La France a avoué qu'il était probable que la riche région de la Sarre voterait en faveur du retour à l'Allemagne, lors du plébiscite de janvier prochain.

Le cabinet a approuvé le mémoire que Louis Barthou, ministre des affaires étrangères, soumettrait à la Société des Nations au sujet du retour de la souveraineté allemande dans la Sarre.

Les questions sont les suivantes:

1.—Comment substituer dans la Sarre le franc français au marc allemand?

2.—Comment la France serait-elle payée pour les riches mines qui lui ont été données par le traité de Versailles?

On soulignera aux résidants de la Sarre qu'un marc appauvri remplacera en leur province le franc, converti par l'or cent pour cent. On leur rappellera également qu'ils devront $100,000,000 à la France pour ravoir leurs mines.

L'Europe se dépeuple

Les constatations de M. Lefebvre-Dihon, au Congrès de la ligue internationale "Pour la vie et la famille" -- Un appel aux gouvernements.

LA HAYE. — La Ligue internationale "Pour la vie et la famille" vient de tenir à La Haye son 7e congrès annuel.

Parmi les rapports présentés par les délégués des différents pays, celui de M. Lefebvre-Dihon, président de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française, fut particulièrement remarqué. Il en ressort que la situation démographique de l'Europe, l'U.R.S.S. mise à part, est extrêmement angoissante et que nous nous acheminons à un réel dépeuplement de notre continent.

A la suite de cet exposé, le Congrès a émis le voeu "que les gouvernements des Etats menacés d'un dépeuplement qui aurait notamment dans le domaine économique, les conséquences les plus graves, prennent toutes les mesures susceptibles d'arrêter leur dénatalité".

:::

Manifestation à Mexico

EN FAVEUR DE LA REOUVERTURE DES EGLISES CATHOLIQUES

Mexico. — 2,000 fidèles composés surtout de femmes élégamment vêtues ont manifesté en défilant dans les rues en réclamant au gouvernement la réouverture des églises catholiques et la liberté complète du culte catholique.

:::

Dans les prisons soviétiques

Une série de nouvelles publiées par l'agence polonaise de presse catholique sur la vie des prêtres polonais dans les prisons soviétiques -- Enfermés avec des criminels --Nourriture abominable -- Un campagne antireligieuse encore plus violente.

VARSOVIE. — L'agence polonaise de presse catholique publie une série de nouvelles sur la vie des prêtres polonais emprisonnés en Russie soviétique. Nous en extrayons les renseignements suivants:

L'hiver passé a amené des conditions d'existence bien pires encore pour les prisonniers et les exilés. Beaucoup de ces vaillants défenseurs de la foi ont passé la mauvaise saison dans les plus affreuses conditions, enfermés avec des criminels déportés dans de petites maisons ou dans des baraques. Ces maisons et ces baraques sont combles. Dans des chambres de 25 pieds de longueur et de 20 de largeur, demeurent 20 à 30 prisonniers. On peut s'imaginer l'air que respirent ces gens. Ces maisons et ces baraques, c'est l'enfer. Dès qu'ils reviennent des travaux forcés, les malheureux prisonniers, fatigués, affamés, irrités, jurons aux lèvres, se querellent, se disent des injures, ne permettent à personne de se reposer ou de causer tranquillement. A chaque moment, de nouvelles querelles éclatent, suivies de coups. Dans l'étroite pièce, plus d'une fois grouillent des corps qui se battent et qui n'ont plus aucune ressemblance avec l'homme, mais rappellent de plus en plus la brute.

La nourriture dans les baraques est abominable. La base en est le pain; la portion quotidienne pour un prisonnier est de 200 à 300 grammes. Le matin, les prisonniers reçoivent un peu de gruau, littéralement de 3 à 5 cuillerées. Au gruau on ajoute 3 à 5 grammes d'huile végétale. Le dîner se compose d'un seul plat: ou bien une soupe aux choux avec du vieux poisson séché ou de la vieille viande ou bien une soupe au millet avec ce même poisson ou cette même viande. Comme souper, les prisonniers ne reçoivent que de l'eau chaude.

Qu'y a-t-il d'étonnant qu'à un tel régime et dans des conditions si affreuses de logement, un immense pourcentage des malheureux détenus soit atteint moralement et physiquement au cours de cet hiver!

A présent, des nouvelles nous arrivent d'une campagne antireligieuse plus violente encore de la part du G. P. U. Pour atteindre leur but plus sûrement, les Soviets ont résolu de détruire, avant tout, les prêtres peu nombreux, restés en Russie. L'action antireligieuse dirigée en une grande mesure par les tchékistes juifs, se tourne actuellement surtout contre l'Eglise catholique. Plus d'une fois, le juge d'instruction du G. P. U. déclarait l'influence peu désirable de la culture polonaise toujours liée avec l'influence de l'Eglise catholique qui "affaiblit fatalement l'esprit de vigilance prolétaire" et "des frontières occidentales soviétiques fait une province de Pologne."

:::

Essais d'organisation corporative

Pas de corporatisme sans pouvoir fort, entend-on dire parfois; donc pas de corporatisme sans dictature.

La conclusion dépasse les prémisses, car dictature et pouvoir fort ne sont pas synonymes. La démocratie qui répugne à la dictature s'accommode d'un pouvoir fort.

Voici ce qu'écrit sur ce sujet un auteur belge de grande autorité:

"Certains veulent bien concéder que le corporatisme existe, mais ils font observer qu'il n'est réalisé qu'en terre de dictature. Italie, Portugal, Autriche, se disent à l'envie Etats corporatifs; la Bulgarie s'apprête à suivre leur exemple. Le corporatisme serait fait pour un régime dictatorial et ne se concevrait pas en dehors de lui. Il est l'armature rigide où l'Etat autoritaire emprisonne toute initiative, l'appareil qui lui sert à régenter toutes les activités économiques et à les plier à ses fins politiques. D'autres part, l'organisation corporative ne saurait fonctionner sans une discipline rigoureuse dont la dictature possède seule le secret.

"Nous ne pouvons souscrire à pareille thèse.

"Nous tenons, tout au contraire, que le corporatisme — le vrai — ne peut s'épanouir et prospérer que sous un régime de large liberté, compatible néanmoins avec un pouvoir fort et respecté, strictement cantonné dans l'exercice de ses fonctions naturelles. Et nous invoquons à l'appui de cette manière de voir le corporatisme tel qu'on le conçoit en Suisse, en Hollande, en Belgique, en France."

Et plus loin: "Si nous faisons d'une large autonomie la condition essentielle d'un corporatisme authentique, si nous prétendons organiser les professions sur une base vraiment démocratique, on aurait grand tort de nous croire, pour autant, adversaire de ceux qui réclament, en faveur de l'Etat, un pouvoir plus fort et une autorité mieux obéie.

"Le vrai corporatisme ne s'accommode pas de la dictature, il n'en a pas moins besoin, pour "diriger, surveiller, stimuler, contenir" ses activités, d'un Etat qui jouit, dans la sphère de ses attributions propres, d'un pouvoir fort et incontesté.

"Dans un rébime corporatif sainement constitué, l'Etat se décharge, selon le voeu de S. S. Pie XI, sur les organisations professionnelles, des tâches que celles-ci sont en mesure de remplir elles-mêmes.

"Démission partielle? peut-être bien! Abdication totale? Certes non.

"Il appartient, en effet, à l'Etat, ainsi que le déclarait le Duce, d'intervenir dans les affaires de la corporation "comme arbitre, comme défenseur des intérêts de la collectivité". Surveiller, contenir, dit l'Encyclique Quadragesimo anno."

Ces paroles sont d'un des sociologues les plus estimés de la Belgique, le R. P. Muller, S.J., auteur d'ouvrages bien connus et professeur d'économie politique et sociale à l'Institut supérieur de commerce d'Anvers.

Et ce que le P. Muller affirme, il le prouve. Ceux qui voudraient s'en convaincre n'auront qu'à lire la brochure de 103 pages qu'il vient de publier à l'Ecole Sociale Populaire de Montréal: "Essais d'organisation corporative". C'est l'étude la plus solide et la plus complète publiée jusqu'ici sur ce sujet de grande actualité. L'auteur indique d'abord en quoi consiste l'essence du régime corporatif, puis il expose les essais auxquels il a donné lieu en divers pays, et enfin il tire des conclusions fermes et nettes.

:::

Opinion de Romier

La nationalisation de l'argent-métal aux E.-U. a soulevé beaucoup d'intérêt, beaucoup d'inquiétude même à l'étranger. On s'est demandé et on se demande encore où veut en venir le gouvernement américain avec son programme monétaire. Dans "Figaro", Lucien Romier donne l'opinion suivante au sujet de la nationalisation de l'argent: Le décret qui a nationalisé l'argent-métal aux Etats-Unis ne peut-être interprété comme une mesure pour provoquer la hausse dudit métal. Au contraire, il en limite la hausse du moment qu'il fixe le prix d'achat officiel à un niveau voisin de celui qu'a déjà atteint la spéculation. Il s'agit donc d'une mesure politique pour satisfaire la vieille croyance des démocrates avancés d'Amérique dans la vertu de l'argent comme adversaire de l'or et pour donner un gage précis aux partisans véhéments de l'inflation. Mesure qui coïncide, d'ailleurs, avec les difficultés nouvelles qu'éprouve le gouvernement américain à emprunter.

"L'avenir du dollar ne dépend pas plus aujourd'hui qu'hier de l'application d'une doctrine proprement monétaire. Il dépend des exigences d'un régime électoral."

Portrait d'un nouveau chef de l'Autriche

Le Dr Von Schuschnigg, successeur de Dollfuss, chancelier martyr, fit ses débuts en 1927 comme député chrétien-social

VIENNE. — En 1927, un homme nouveau devint député, au parlement de Vienne dans le parti chrétien-social: c'était le Dr Kurt Schuschnigg, à peine âgé de trente ans, fils du général bien connu de l'ancienne armée autrichienne. Le jeune député, qui avait fait la guerre sur le front et y avait gagné une série de décorations pour sa vaillante conduite appartenait au petit nombre de ces jeunes politiciens auxquels Ignace Seipel accordait une attention particulière. Seipel, dont le coup d'oeil était célèbre pour discerner les talents politiques, admit bientôt le jeune Schuschnigg sut en peu de temps prendre une exposition à part. Au parlement, il se fit remarquer comme un brillant orateur, mordant dans les discussions, d'une simplicité extraordinaire pour un homme si jeune, alliée à des explosions de tempérament sachant placer les choses sous un jour nouveau. Il rappelait comme orateur la manière froide de Seipel qui voyait en lui l'homme de l'avenir.

Dans le clan chrétien-social de l'époque, le Dr von Schuschnigg représentait l'aile strictement conservatrice et les résolutions définitives du parti portèrent souvent la trace de son influence. Sa réputation grandit et toutes les fois qu'il prit la parole au Nationalrat l'opposition elle-même l'écoutait avec une attention soutenue. Il s'éleva très énergiquement contre la terreur politique des partis de gauche et lorsqu'il vit que la défense par les seules voies parlementaires était impossible, il créa les Ostmarkische Sturmascharen" devant représenter sans compromis l'idée catholique conservatrice autrichienne; il rappela toujours la mission allemande de l'Autriche qui n'appartient pas seulement au passé mais jouis et jouira un rôle politique important dans le centre de l'Europe.

Au parlement, les tâches politiques ne prirent pas toute l'activité de Schuschnigg; il s'occupa aussi de vastes travaux de législation. Dans le comité de la Justice, il eut un mot important à dire; en 1929 il fut rapporteur de la loi sur la constitution; il fut ministre de la Justice en 1932 dans le cabinet Buresch et fut maintenu en cette qualité dans le premier cabinet Dollfuss qui se forma au mois de mai de la même année. Comme ministre de la Justice il déploya une grande activité en matière législative, et fit preuve d'une compétence reconnue. Son oeuvre la plus importante est le concordat pour lequel il négocia personnellement au Vatican et qu'il conclut avec Dollfuss.

Dans le deuxième cabinet Dollfuss, Schuschnigg fut ministre de l'Instruction Publique et de la Justice. A l'Instruction Publique, il fit la réforme des écoles secondaires et supprima une série d'innovations du secrétaire d'Etat social-démocrate Glockel qui allaient à l'encontre de l'éducation religieuse de la jeunesse. Il veilla toujours à ce que le programme d'économie ne touche pas l'Instruction Publique dans une mesure portant tort à l'enseignement. Schuschnigg fut l'un des premiers partisans en Autriche d'un régime autoritaire avec affirmation sans conditions de l'idée d'un Etat purement autrichien. Sur ce point, Dollfuss et Schuschnigg furent particulièrement d'accord. Dans la lutte pour l'Autriche, Schuschnigg fut toujours aux premiers rangs à côté de Dollfuss. Il n'est pas étonné que celui-ci, au moment de mourir, ait désigne Schuschnigg au major Fey comme son successeur.

Cet homme est devenu maintenant le chef de l'Autriche; c'est un des intellectuels les plus éminents du pays, jouissant de la considération générale, d'une conduite publique et privée irréprochable. Il réunit dans sa personne les capacités politiques et les qualités d'organisateur nécessaires dans la situation actuelle. Il l'a prouvé particulièrement en créant les "Ostmarkische Sturmscharen" qui mirent 40,000 hommes en ligne aux jours critiques de juillet et contribuèrent largement, en diverses parties de l'Autriche, à la réduction de la révolte national-socialiste.

:::

L'Autriche et le catholicisme

Dans un discours prononcé à Mariazell, le chancelier fédéral d'Autriche a insisté sur la nécessité de l'éducation religieuse de la jeunesse, et tout en manifestant un re-[illegible] de tolérance pour ceux qui, sans avoir l'esprit religieux, n'en sont pas moins de bons patriotes autrichiens, il a proclamé avec force l'avenir éternel de l'Autriche catholique.

Après avoir reproché au socialisme autrichien son attitude antireligieuse, il a fait le procès du hitlérisme, qui s'engage dans les mêmes voies.

"L'idée de l'Autriche, a affirmé le chancelier, considérée sous l'angle du catholicisme, est éternelle. On peut tuer les hommes, mais on ne tue pas les idées."

M. Schuschnigg a répudié toute hostilité entre catholiques et protestants.

Faisant sans doute allusion au hitlérisme qui, à des fins politiques, fait si souvent bon marché de territoires purement allemands, M. Schuschnigg a conclu:

"Nous estimons qu'il y aurait félonie nationale à abandonner à qui que ce soit et à quelque époque que ce soit un pouce de la terre autrichienne."

:::

Un discours du prince Stahremberg

Dans un discours aux Heimwhermen de Vienne, le prince Stahremberg a déclaré:

"J'estime que le système national-socialiste qui règne en Allemagne ne consacre pas autre chose que la victoire de la barbarie sur la civilisation allemande. L'Autriche doit être le palladium de la révolution de l'idée allemande contre la barbarie."

"Nous savons très bien, a ajouté le prince, que l'heure de désarmer n'a pas encore sonné pour les Heimwehrmen. Nous savons qu'un jour viendra une fois encore où nous aurons à défendre, les armes à la main, la liberté et l'avenir de la patrie autrichienne. Mais nous savons aussi que ce jour nous trouvera prêts et nous accroîtrons notre valeur combative par une organisation systématique du corps d'assistance volontaire."

Un nouveau putsch ?

Suivant des informations de Berlin au *Telegraf*, les rédacteurs en chef des principaux journaux de Berlin et de province ont été confidentiellement avisés par le gouvernement allemand qu'un nouveau putsch serait préparé en Autriche pour le courant d'octobre, mais que cette fois il aurait un caractère communiste et non pas national-socialiste.

Cependant, il faudrait l'accueillir amicalement, ajoutent les informations, étant donné qu'il s'agirait de gens décidés à supprimer le régime Dollfuss.

:::

L'assassinat du chancelier Dollfuss

D'importants documents détenus par le chancelier Schuschnigg établissent la responsabilité directe de l'Allemagne dans le complot du 25 juillet.

On apprend de source officielle, à Vienne, qu'au cours de l'assemblée de la S. D. N., le chancelier Schuschnigg soumettra aux ministres des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Italie, d'importants documents trouvés en possesion de chefs nazis autrichiens, arrêtés au cours de ces dernières semaines.

Ces documents prouvent surabondamment la responsabilité directe du gouvernement allemand dans la tentative de coup d'Etat du 25 juillet dernier.

LA CIBLE

Tout le monde a lu avec une profonde émotion les paroles très chrétiennes et toutes de pardon du chancelier Dollfuss expirant.

Seul, étendu sur le divin où ses meurtriers le laissèrent mourir lentement, sans médecin et sans prêtre, le chancelier eut une ultime pensée pour sa malheureuse femme et ses enfants. Puis, conservant malgré tout son courage et faisant allusion à sa petite taille, il murmura:

"J'étais pourtant une bien petite cible!"

Hélas! il n'est pas besoin d'une grande cible lorsqu'on tire à bout portant!

:::

GAIETES D'AUDIENCES

—Vous ne pouviez pas vous contenter de voler votre victime sans l'assassiner?

—Impossible, monsieur le juge, elle criait trop... Autrement, j'avais bien la même idée que vous!

Choses agricoles

Etat des récoltes

Publié par ordre de l'hon. H.-H Stevens, ministre du Commerce

Ottawa,— Le Bureau fédéral de la Statistique publie un bulletin donnant pour l'année 1934 (1) une évaluation préliminaire des rendements des principales céréales et (2) l'état des cultures tardives. Ces estimations sont basées sur les réponses données aux questionnaires adressés à une armée de correspondants comprenant des cultivateurs, des gérants de banque, des maîtres de postes, des agents d'élévateur et de chemin de fer dans les Provinces des Prairies. Des questionnaires ont aussi été adressés à un certain nombre de cultivateurs choisi en plus des correspondants agricoles réguliers.

Les estimations de rendements sont basés sur les superficies ensemencées relevés par le recensement de juin dans les Provinces des Prairies, l'Ontario, l'Ile du Prince-Edouard et le Nouveau-Brunswick et par les rapports des correspondants agricoles de la Nouvelle-Ecosse, Québec et de la Colombie Britannique.

RESUME

La récolte canadienne de blé de 1934 est estimée à 277,304,000 boisseaux dont 270,282,000 boisseaux de blé de printemps et 7,022,000 de blé d'automne. La production des Provinces est estimée à 265,-000,000 boisseaux. La production d'avoine est estimée à 344,746,000 boisseaux; d'orge, à 68,800,000; de seigle, à 6,523,000 et celle de graine de lin, à 1,096,000. Les rendements à l'acre de tous les grains sont un peu supérieurs aux estimations non revisées de l'an dernier.

La production canadienne de blé est estimée à 277,304,000 boisseaux comparativement à l'estimation non revisée de 269,729,000 boisseaux en 1933. L'estimation de 265,000,000 de boisseaux pour les Provinces des Prairies se compare à 250,841,000 estimation non revisée de 1933. Les chiffres préliminaires sur l'écoulement de la récolte de 1933 indiquent que l'estimation était trop basse de 13,-000,000 de boisseaux. Si la disposition finale confirme ces chiffres, il devient apparent que l'estimation préliminaire de la récolte de 1934 est légèrement au-dessous de celle de 1933 et que l'estimation préliminaire de la récolte des Provinces des Prairies donne environ 1,000,000 de boisseaux de plus que la récolte de l'an dernier.

La production de blé dans les provinces de l'est est beaucoup plus faible que l'an dernier parce que l'Ontario a semé très peu de blé d'hiver.

Les états de culture des champs tard semés indiquent une plus forte récolte qu'en 1933, tout en restant inférieure à la moyenne. L'état des pâturages est très médiocre et plus mauvais qu'à la même date de l'an dernier.

RECOLTES DE 1934

Les rendements estimatifs à l'acre des céréales de 1934 sont beaucoup inférieurs aux moyennes à long terme mais légèrement supérieurs à ceux de l'an dernier. La faiblesse de la production est attribuable en grande partie aux ravages de la sécheresse dans le blé d'hiver de l'Ontario et aux bas rendements des Provinces des Prairies qui ont souffert de la sécheresse, d'une chaleur torride, des insectes et des gels.

Dans les Provinces Maritimes les rendements estimatifs à l'acre sont à peu près dans la moyenne et supérieurs dans le Nouveau-Brunswick. Bien que certains districts du Québec aient souffert de la sécheresse, le rendement moyen de tous les grains est dans la moyenne. Le rendement de la graine de lin est légèrement inférieur. En Ontario, la sécheresse a grandement réduit le rendement du blé d'hiver et la récolte est estimé à seulement la moitié de celle de l'an dernier. Le blé de printemps, l'avoine et l'orge de l'Ontario ont de bons rendements.

Les Provinces des Prairies ont eu une saison très défavorable de croissance, de grandes régions étant affectées par la sécheresse, l'érosion, la chaleur torride, les insectes, la grêle et la gelée. Les régions méridionales et centrales des trois provinces ont le plus souffert et les districts du nord ont été bien arrosés. La saison a commencé avec une sécheresse extrême en mai, ce qui a provoqué des érosions, principalement dans le sud. Dans plusieurs cas la croissance n'a pas commencé avant juin. Des pluies opportunes sont tombées en juin et partout les cultures ont fait des progrès, principalement dans les régions visitées par la sécheresse. Les pluies ont aussi contribué à refréner les sauterelles. La sécheresse est revenue en juillet et les réserves d'humidité n'ont pas été suffisantes pour nourrir les champs depuis les derniers jours de juillet jusqu'à une certaine partie d'août. Les espérances provoquées par les pluies de juin se sont rapidement évanouies. Le sud du Manitoba, le sud-central et l'ouest-central de la Saskatchewan et quelques parties de l'Alberta central et méridional ont souffert le plus. La gelée a fait des dommages dans le nord de la Saskatchewan et de l'Alberta dans la dernière partie d'août. Les gelées ont abaissé les rendements, et la qualité des récoltes et ont grandement endommagé les cultures tardives.

Le rendement moyen du blé à l'acre en Alberta est estimé à 15.5 boisseaux, au Manitoba; 13.8 boisseaux; en Saskatchewan, 8.6 boisseaux. Ces rendements sont substantiellement inférieurs à la moyenne, celui de la Saskatchewan ne donnant guère que la moitié de la moyenne à long terme. La production de blé de l'Alberta est estimée à 116,000,000 boisseaux; celle de la Saskatchewan, à 114,200,000 boisseaux; du Manitoba, à 34,800,000. Les estimations préliminaires montrent que la production de blé du Manitoba et de l'Alberta est plus forte que l'an dernier et celle de la Saskatchewan, plus faible. Dans l'ensemble des trois provinces, les récoltes d'avoine, orge, seigle et graine de lin sont un peu meilleures que l'an dernier, mais encore grandement inférieures à la moyenne.

ETAT DES CULTURES TARDIVES ET DES PATURAGES

..L'état des cultures en août est plutôt varié. Les pois, les haricots, le sarrasin, les grains mélangés, le maïs fourrager et à grain, et les betteraves à sucre se sont maintenus ou amélorés en août. L'état des pommes de terre a reculé de 89% le 31 juillet à 85 le 31 août. Les pâturages sont grandement n[illegible]res. Leur état qui était à 76% le 31 juillet avait baissé à 71 le 31 août.

Estimation préliminaire du rendement des céréales en 1934

Pour tout le Canada, les rendements moyens à l'acre s'établissement comme suit: avec chiffres correspondant de 1933 entre parenthèses: blé d'automne, 16.5 (25.1); blé de printemps, 11.5 (10.4); tout blé 11.6 (10.4); avoine, 25.0 (22.7); orge, 19.0 (17.0); seigle d'automne, 8.9 (7.9); seigle de printemps, 8.7 (5.9); tout seigle, 8.9 (7.4); graine de lin, 4.8 (2.6). Les productions estimatives en boisseaux sont comme suit: chiffres de 1933 entre parenthèses: blé d'automne 7,022,000 (14,031,000); blé de printemps, 270,282,000 (255,698,000); tout blé, 277,304,000 (269,729,000); avoine, 344,764,000 (307,487,000); orge 68,800,000 (63,359,000); seigle d'automne 5,239,000 (3,454,000); seigle de printemps 1,284,000 (873,000); tout seigle, 6,523,000 (4,327,000); graine de lin, 1,096,000 (632,000).

Récoltes de céréales des Provinces des Prairies.

Suit la production de céréales des Provinces des Prairies avec chiffres correspondants de 1933 entre parenthèses: blé, 265,000,000 (250,841,000); avoine, 196,657,000 (177,-422,000); orge, 49,867,000 (47,243,-000); seigle, 5,007,000 (3,254,000); graine de lin, 1,023,000 (563,000). Par provinces—Manitoba, blé, 34,-800,000 (32,500,000); avoine, 27,-698,000 (29,500,000); orge 17,591,-000 (16,900,000); seigle, 995,000 (575,000; graine de lin, 171,000 (110,000; Saskatchewan, blé, 114,-200,000 (121,841,000); avoine, 75,-850,000 (75,422,000); orge, 14,253,-000 (17,560,000); seigle, 1,896,000 (1,777,000); graine de lin 734,000 (410,000; Alberta: blé, 116,000,000 (94,500,000); avoine, 93,109,000 (72,500,000); orge, 18,023,000 (12,-783,000); seigle, 2,616,000 (902,-000); graine de lin, 118,000 (43,-000).

Etat des cultures tardives

Le 31 août 1934, l'état des cultures tardives au Canada, exprime en pourcent de la moyenne à long terme de rendement à l'acre est comme suit, avec chiffres correspondants du 31 juillet 1934 et du 31 août 1933 entre parenthèses: pois, 87 (87,80); haricots, 86 (80, 77); sarrasin, 86 (86,83); ; grains mélangés, 91 (89, 75); Maïs à grain, 80 (71, 75); pommes de terre, 85 (89, 80); navets, etc., 84 (85, 79); luzerne, 73 (—, 77); maïs fourrager, 82 (82, 81); betteraves à sucre 83 (69, 83); pâturages, 71 (76, 73).

Etat des cultures mondiales

Rapport de la Searle Grain Ltée

La récolte qui pousse

Jusqu'à récemment, toutes les parties de l'Australie, sauf l'ouest, souffraient de la sécheresse et d'une bien haute température.

Dernièrement, cependant, tous les Etats excepté Victoria et l'Australie-sud ont bénéficié de bonnes pluies. Les derniers rapports annoncent que la condition de la récolte de blé en certains endroits est bien défavorable et à moins d'une pluie d'ici quinze jours, on croit que le surplus exportable à la fin de la prochaine saison ne sera que de 56 millions de boisseaux comparativement à 114 millions cette année et 161 millions l'an passé.

Il y eut de bonnes pluies générales récemment en Argentine, donnant bonne allure à la récolte dans plusieurs secteurs, particulièrement dans les provinces de Pampa et sud-ouest de Buenos-Ayres où l'humidité avait passablement fait défaut depuis quelque temps; le froid succéda à ces pluies générales. La récolte est avancée mais les mauvaises herbes sont abondantes.

La récolte qui se fait

Les récoltes sont presque finies dans les provinces des prairies canadiennes. Les coupages sont terminés au Manitoba et en Saskatchewan et presque finis en Alberta sauf en quelques endroits du nord. Les battages sont presque terminés au Manitoba et en bonne marche en Saskatchewan et Alberta. La gelée a causé du dommage dans l'Alberta centrale et septentrionale et dans un partie de la Sask.; il y eut également un dégât considérable par la grêle. Le rapport du service météorologique de Sanford Evans publié dans le "Weekly Market News" révèle une récolte de blé de 265 millions de boisseaux pour l'ouest du Canada.

Le battage du froment d'hiver bat son plein en Europe mais la température a causé des retards en Russie. Le rapport du marché indique que la Russie n'aura une récolte qu'à peu près suffisante pour son propre usage; la pauvreté des récoltes en Ukraine et en Crimée cette année enlève la chance d'exportation pour la Russie; on croit que la récolte de blé donnera un chiffre approximatif de 850 millions de boisseaux, mais il est impossible d'obtenir des chiffres précis.

Les récoltes de grains aux Etats-Unis sont presque terminées et les battages se font sous une température idéale.

La récolte qui se sème

La sécheresse continuelle aux Etats-Unis a empêché le labour d'automne. Les fermiers du sud-ouest ont retardé les semences du froment d'hiver attendant le moment propice pour la germination.

Pratiquement tout le territoire des prairies à l'ouest du Mississipi se trouvent dans le secteur aride, quoique certaines parties du Colorado aient reçu de bonnes pluies le mois dernier. Il y a aussi quelques endroits près de la côte ouest où l'humidité est passable. Les Etats à l'est du Mississipi rapportent une assez bonne précipitation, et l'humidité est suffisante pour le labour et la semence du froment d'hiver qui se développe rapidement.

Le labour pour les récoltes d'hiver est déjà commencé dans l'Europe sud et est.

Le plan officiel de semence de l'Union Soviétique pourvoit pour la récolte de 1935 une plus grande superficie pour le froment d'hiver mais l'acréage pour la semence d'hiver sera plus restreint en général. Cela veut dire une réduction considérable du seigle d'hiver qui doublait celui du froment l'an dernier.

Récolte qui s'exporte et s'importe

Les Indes, récemment, ont fait leur première livraison de blé depuis deux ans. 216,000 boisseaux ont été dirigés vers le Royaume-Uni.

Dernièrement, la Russie livrait un peu de blé, mais il est peu probable que son exportation dépasse celle de la dernière saison qui était de 27 millions.

Depuis le 1er août, le Sud-Afrique a exporté presqu'un demi-million de boisseaux de maïs; il y a bonne récolte, mais jusqu'ici, les prix ont été maintenus au-dessus du niveau d'exportation. La récolte de cette année égale la moyenne des cinq ans et il peut y avoir un surplus de 25 millions pour exportation.

Conditions affectant les prix

L'estimé officiel du blé d'Argentine pour la récolte de 1934, qui est actuellement sur le marché a été augmenté de 256 millions à 286 millions de boisseaux contre 236, estimé final de 1933. Les 286 millions de boisseaux de 1934 provenaient de 19,662,000 acres tandis que le premier estimé de la récolte de 1935 est un acréage de 15,476,-000 acres.

Dans quelques semaines, les conditions atmosphériques pour la germination en Australie et en Argentine seront un important facteur réglant les prix.

Les besoins probables d'importation de blé pour l'année céréale de 1934-35 sont maintenus par Broomhall à 576 millions. Il ne serait pas étonnant que ce chiffre fusse dépassé un peu plus tard. Il appuie également sur la gravité du manque de fourrage dans plusieurs parties du monde cette année.

Aux Indes, la récolte de blé a reçu un estimé officiel de 344 millions de boisseaux, ou 10 millions de moins qu'il y a un an. Les besoins domestiques aux Indes sont de 325 millions, ce qui laisse environ 20 millions à l'exportation. Cette exportation dépendra largement du prix.

Il est évident que, vu la sécheresse, les E.-U. abandonneront tous leurs marchés à l'extérieur en 1935. Il a été réglé que le foin et la paille seraient importés dans ce pays, sans frais de douanes, de n'importe quelle nation.

A cause du manque de foin et de paille dans tout le Canada, surtout dans l'ouest, il a été stipulé qu'aucune exportation de foin et de paille ne pourra être faite sans permis.

La prévision d'une pauvre récolte de riz en Chine augmentera le volume du marché dans ce pays pour le blé et le riz étrangers.

Il est probable que la récolte russe cette année soit assez bonne et permette un peu d'exportation.

En Allemagne, toute l'industrie agricole est placée sous un contrôle officiel par un décret officiel; cette mesure est prise à cause du manque de grain et de nourriture.

:::

Comment prévenir les maladies des pommes de terre

La présence de maladies dans les pommes de terre est un obstacle sérieux à la vente parce que les tubercules malades sont exposes à pourrir en cave ou au cours du transport, et la récolte ne peut se vendre qu'à vil prix quand elle ne doit pas être jetée. Le consommateur est obligé de payer plus cher pour ses produits tandis que les bénéfices du producteur sont diminués d'autant. Mais la présence des maladies dans les pommes de terre employées pour la semence présente un problème encore plus grave que dans les patates destinées à la consommation. Le plançon peut pourrir dans la terre, la germination est faible, la récolte est claire et rapporte peu. Ce n'est pas tout, l'emploi de tubercules de semence malades contamine le sol et cette contamination peut durer plusieurs années, pendant lesquelles il est très difficile, sinon impossible, d'obtenir une récolte saine. On apprécie mieux l'importance de ces faits quand on sait qu'une terre qui n'a jamais été en culture ne contient que peu op point de germes de maladies et devrait être mise à l'abri de la contamination. Pour bien connaître les maladies des pommes de terre, il est bon de savoir que certaines d'entre elles attaquent à la fois les tubercules et les tiges; il faut donc traiter la semence aussi bien que la récolte sur pied dans le champ. Les maladies qui n'attaquent que les tubercules nécessitent certaines mesures comme le traitement de la semence, le traitement du sol et la sélection des semences, toutes ces mesures sont étudiées par le Service de la Botanique des Fermes expérimentales fédérales, par l'entremise de ses laboratoires. Ces pratiques ne sont pas parfaites, mais elles fournissent cependant, lorsqu'elles sont bien conduites, un moyen d'améliorer la production de la récolte, et de réduire les pertes. Qu'il soit bien compris cependant que le traitement de la semence n'empêche nullement les maladies qui prennent naissance dans le sol même, et qu'il faut naturellement traiter le sol. Le traitement de la semence n'est efficace que contre les maladies dont les germes se trouvent à la surface des tubercules, tandis que les infections plus profondément enracinées, comme le mildiou, la jambe noire, la pourriture Fusarium, ne peuvent être atteintes par ce traitement. Dans les cas de ce genre, le seul bon moyen est d'éviter l'emploi des tubercules malades.

Il y a certaines maladies comme l'enroulement des feuilles, la mosaïque, la filosité, qui ne peuvent être découvertes dans les tubercules de semence, quoi qu'elles provoquent l'apparition de symptômes bien nets dans les tiges. On ne peut extirper ces fléaux que par une expurgation rigoureuse des pieds malades et l'adoption d'une parcelle de semence composée de tubercules séparés.

Pour plus amples détails sur ce sujet, s'adresser au Laboratoire fédéral de pathologie végétale le plus proche.

:::

Fabrication des conserves à la maison

L'embouteillage à froid, à cuisson unique, est l'un des moyens généralement employés pour faire des conserves à la maison. On l'appelle de ce nom parce que les aliments crus ou en partie crus sont mis dans un bocal recouvert d'un liquide, du sirop, ou de l'eau, par exemple, et le bocal et son contenu sont chauffés simultanément au moyen d'eau bouillante ou de vapeur. Ce procédé peut être employé pour tous les fruits et légumes; il est recommandé pour l'emploi à la maison par le Ministère fédéral de l'Agriculture dans un bulletin qui traite des différents moyens de faire des conserves de fruits et de légumes. Ce procédé d'embouteillage à froid, à cuisson unique, est très simple; il procure une stérilisation complète, car le produit est mis dans des bocaux stérilisés qui sont tenus bouchés pendant le procédé de cuisson. Les germes que renferme le contenu sont détruits de cette façon et il est impossible que les bactéries venant de l'air et d'autres sources extérieures puissent s'introduire dans le contenant. Le produit fini a une apparence supérieure. Rien n'est écrasé, tous les fruits et toutes les tranches restent intacts, et conservent tout leur goût, leur couleur et leur texture.

:::

Le classement des oeufs par le marchand de campagne

Un développement récent et très intéressant au point de vue des expéditeurs d'oeufs à la campagne, dit le Bulletin du Commerce des Oeufs et des Volailles du Ministère fédéral de l'Agriculture, c'est le nombre toujours grandissant de petits expéditeurs, marchands de campagne, qui ont si bien amélioré leur classement que les acheteurs recherchent leurs expéditions et les paient sur la base du classement fait par l'expéditeur. Cette pratique n'est pas nouvelle; elle remonte déjà à plusieurs années, mais elle a fait peut-être des progrès plus rapides cette saison qu'en aucune saison précédente, spécialement dans les cinq provinces de l'Est. A l'heure actuelle, certains marchands de Montréal paient une prime de deux cents la douzaine pour des oeufs de ce genre, en plus du prix ordinaire, et ils renvoient également les caisses de l'expéditeur. Il est inutile d'insister sur l'avantage de ce système; l'expéditeur en profite aussi bien que le producteur. En outre, l'application sérieuse du classement effectué de cette façon provoque une amélioration sensible dans la qualité des oeufs dans les districts où il a été entrepris.

:::

Production du boeuf au Canada et en Grande-Bretagne

L'industrie des salaisons de viande s'est développée sur une grande échelle depuis les premières années du siècle et n'a cessé de se concentrer dans un nombre restreint d'établissements. Il est intéressant à ce sujet de comparer la production de viande de boeuf au Canada et en Grande-Bretagne d'après les chiffres relevés dans un recensement qui vient d'être complété par la Commission du Boeuf de l'Empire. Au Canada, pendant les cinq années qui se sont écoulées, de 1928 à 1932, la production totale de boeuf et de veau au Canada a été en moyenne de 291,000 tonnes par année contre une moyenne de 552,-000 tonnes en Grande-Bretagne. La différence est moindre, cependant, si l'on tient compte des exportations de boeufs faites par le Canada et des importations de boeufs d'engrais au Royaume-Uni. Avant 1930, les exportations de boeufs canadiens en vie équivalaient, d'après une évaluation modérée, entre 25,000 et 30,000 tonnes par année, tandis que l'équivalent réel des 500,000 têtes de boeufs d'engrais et de vaches laitières expédiés annuellement de l'Irlande représente environ 100,000 tonnes de viande de boeuf, une portion appréciable de la production de viande de la Grande-Bretagne. En partant de cette base, on peut compter que la production de boeuf au Canada équivaut aux deux-tiers de celle de la Grande-Bretagne.

Le marché

La Bourse

Montraal— Livre, 4.85¾; Dollar américain, 97 1-16; franc 6,47⅝.

New-York—Livre, 5.00½; Dollar canadien, 1.03; Franc, 6.67⅝.

:::

Le grain

Winnipeg

Blé—No 1 dur 84¾; No nord 82¾; No 2 nord 79½; No 3 nord 78; No 4 nord 74½; No 5 69½; No 6, 66; Fourrage 62; voie 82¾; No 1 Am. Durum 97; No 2 Am. Durum 92; No 3 Am. Durum 85; No 4 Am. Durum 78; voie 96.

Avoine—No 2 C.W. 45⅞; No 3 C.W. 42⅜; Ex 1 fourrage 42⅜; No 1 fourrage 40⅞; No 2 fourrage 39⅞; No 3 fourrage 37⅞; voie 46.

Orge—6 rangées 78%; 2 rangées 66½; No 3 C.W. 59; No 4 C.W. 56½ No 5 C.W. 53½; No 6 C.W. 51; voie 59¼.

Seigle—No 2 C.W. 66⅛; No 3 C.W. 64⅛; No 4 C.W. 59⅝; voie 66⅜.

Lin—No 1 C.W. 153¼; No 2 C.W. 149¼; No 3 C.W. 137; No 4 C.W. 137; voie 153⅝.

Prince-Albert

Blé—No 1 nord 64; No 2 nord 61; No 3 nord 57½; No 4 nord 53; No 5 nord 48; No 6 44½; fourrage 40½.

Avoine—No 2 C.W. 34; No 3 C.W. 30; Ex. 1 fourrage 28½; No 2 fourrage 27½; No 3 fourrage 25½.

Orge—No 3C.W. 43½; No 4 C.W. 40½; No 5 C.W. 37½; No 6 C.W. 35

:::

Marché des animaux

Prince-Albert

Porcs, $7.00; Bacons $7.10; Truies $4.00 à $5.00; extra pesantes $5.50.

:::

Winnipeg

Bouvillons choisis $4.50; Génisses $3.50; Veaux $5.50; Vaches $2.00; Toureaux $1.60.

Bacons $7.50; Truies $5.50;. Agneaux $4.50.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS

La Vie Française en Saskatchewan

* * *

Nouvelles de Tisdale, Sask.

NOUVEAU CURE

Après les tristesses et les jours sombres qui planent sur nous depuis les derniers mois, un rayon de soleil apparait enfin à l'horizon avec l'arrivée de notre nouveau prêtre, successeur de notre toujours regretté Père Voisin.

Et c'est avec joie que nous souhaitons la bienvenue au Rév. Père Chauvin des Pères de Ste Marie de Tinchebray qui sera dorénavant notre directeur spirituel. Nous devons toute notre reconnaissance à Monseigneur pour la sollicitude qu'il nous a témoignée en désignant le Père Chauvin dont la renommée n'est plus à faire, pour prendre charge de notre paroisse... Nous sommes certains qu'il a déjà conquis tous les coeurs et qu'il se plaira parmi nous.

LES BATTAGES

Les battages sont très avancés avec le beau temps qui nous favorise et les fermiers sont heureux de mettre en sûreté une récolte très satisfaisante tant qu'au rendement qu'à la qualité.

BAZAR ANNUEL

Les dames sont très occupées dans le moment à l'organisation de leur bazar annuel et osent espérer le succès avec la bonne volonté de tous.

:::

Nouvelles de Saint-Hubert

Dernièrement, Mme Red, (née Têtu), de Régina, avec son petit Eddy, et sa soeur, Victoria Têtu, étaient en visite chez leur soeur, Anita, Mme Ernest Gatin, (née au moins aussi Têtu que les deux autres). M. et Mme Ernest Gatin sont allés ensuite à Régina leur rendre la politesse, avec leur fils Armand, sans oublier naturellement leurs deux petites perles de jumelles, Isabelle et Marguerite.

A l'Hospice Jeanne d'Arc", on a eu l'avantage de posséder, pour quelques jour la Révérende Mère Provinciale, et la Révérende Mère Maitresse des Novices. Elles étaient accompagnées d'autres Soeurs qui ont certainement été heureuses de refaire connaissance avec les patients de l'Hospice et leurs anciens et anciennes de la paroisse.

Les deux enfants de M. et Mme A. Kinnon, de Winnipeg, après un mois de vacances chez leurs grand'parents, M. et Mme F. Jordens, viennent de reprendre le chemin de leur famille, les poumons reconfortés par le bon air de St-Hubert. Tous nos malades sont en bonne voie de guérison.

Mme E. Beaujot, selon toute apparence, en sortira avec l'usage de ses dix doigts.

Le Révérend Père A. Granger, F.M.I., depuis trois semaines a quitté l'hôpital des Soeurs Grises de Régina. Il est, depuis lors, à Rosthern, en convalescence, chez son beau-frère, le Dr LeBlond. Son opération du "Duodenum" a pleinement réussi. Il va bientôt nous revenir, sinon encore plein de forces du moins avec un robuste appétit et par suite les meilleurs espoirs pour l'avenir.

Pour l'avenir aussi; il y a promesse de mariage, entre Maurice Gérard, et Eva Praud. Les cloches sont retenues pour le 20 courant Dame rumeur veut qu'ensuite, Maurice aille travailler dans les mines. Encore un qu'il ne faudra pas juger seulement sur la mine.

A qui le tour? George? Qu'attends-tu? Grouille-toi, mon vieux. Sais- tu qu'elle menace déjà de coiffer Ste Catherine? On dirait pourtant bien qu'il q a du loin dans l'air. Car enfin, que signifie ce voyage du 9 septembre à Ste Marthe? Si je suis bien renseigné, il y avait là des Brûlé, mère et fils, avec des Paquin, mère et enfants, y compris Antoinette.

Ca, ça dit quêqu'chos', mon gars,
Ou je n'm'y connais guère,
Ca, c'est un vrai sign', mon Gars,
Ou je n'm'y connais pas.

:::

MEYRONNE, Sask.

Notre Ecole séparée a ouvert ses portes le 4 septembre sous la direction de Mère Ste Marcel et Mère Ste Félix. Puissent nos religieuses trouver de multiples consolations dans leur dévouement.

Mlle Germaine Fournier, fille de M. et Mme Louis Fournier de Ferland, a passé deux semaines chez ses grand'parents M. et Mme P.-H. Bouvier.

Le 26 août, M. et Mme Van Elslande et leurs enfants, se sont rendus à Iebret pour voir leur fils Joseph qui est entré l'an passé au noviciat des RR. PP. Oblats à St-Laurent et y a fait le 15 août dernier, son "Oblation". Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

Mlle Yvonne Salvail est venue de Saint-Boniface, passer quelques jours chez ses parents M. et Mme O. Salvail. Elle nous a quittés pour se rendre chez les RR. SS. Oblates de Gravelbourg. Son frère est entré au Jardin de l'Enfance.

Mlle Marie-Magdeleine Dugas est partie chez les SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie à Saint-Boniface pour y continuer ses études. Jules Marie Dugas est retourné au Collège de Saint-Boniface pour y terminer son cours classique.

Mlles Liliane, Edna et Laura Thuot continuent leurs classes chez les SS. de Jésus-Marie à Gravelbourg.

MM. Pierre Oeuvray; Georges Thuot, Valère Watteyne, Pierre Van Elslande, Guy Girardin sont partis vaillamment au Collège Mathieu pour continuer leur cours.

Monsieur le Curé, lors de sa première visite à la troupe "Notre-Dame de Lourde" a vivement remercié notre S. M. Georges Thuot, du dévouement dont il a fait preuve ces deux dernier mois. Il a ensuite présenté, pour le remplacer M. Léo Girardin et Dominique Dugas comme A. S. M.

Mme Adélard Couture, qui est à l'hôpital de Gravelbourg depuis quelques jours, se remet tranquillement.

Les enfants de M. Alcime Bouvier sont revenus de Lisieux où ils ont passé quelques semaines, pour reprendre leurs classes.

M. E. Legentil et son fils Maurice ainsi que plusieurs paroissiens de Meyronne sont revenus d'une petite tournée de battages aux environs de Dollard.

Quelques petites pluies ont refroidi la température mais donnent plus d'entrain pour les semailles d'automne.— Néanmoins, élevons nos âmes au-dessus des écarts de température et regardons l'avenir avec confiance.

BAPTEMES

—Marie Béatrice Couture, fille de M. et Mme Adélard Couture, née le 5 août, baptisée le 7 août; parrain Ubald Couture: Marraine, Laura Couture.

—Alice Ebe Victoria Castellano, fille de Sylvio Castellano et de Ebe Castellano, née le 24 mai, baptisée le 12 août—parrain: Mike Donauer —marraine: Mary Marfini.

—Marie Anna Gilberte Alice Hamel, fille de Antonio Hamel et de Florence Carrignan, née le 2 septembre, baptisée de 5 septembre — parrain Edouard Carrignan —marraine: Marie Anna Lalier.

Corr.

:::

MONTMARTRE, Sask.

Mme F. Rainville, Mme ED Van de Velde et Mme O. Langlois, sont de retour après plusieurs jours d'absence aux hôpitaux de Régina et d'Indian Head.

Nous avions promis aux lecteurs du Patriote copie des minutes des délibération du Conseil Rural de la Municipalité de Montmartre. Nous regrettons de ne pouvoir tenir notre promesse, l'accès à ces minutes nous a été refusé par le Conseil et nous prions les lecteurs d'en tenir compte.

Le souper annuel paroissial aura lieu le 30 septembre, et inutile de dire que la plus cordiale invitation est transmise à tous pour cet événement qui, malgré les temps difficiles, nous espérons, sera un succès.

BAPTEME

Marie Jeannine Gislaine Robert, fille de M. et Mme Donat Robert, parrain: M. Hercule Robert; marraine: Mlle Argentine Robert.

DE PASSAGE

Chez M. le Curé Thériault: M. l'abbé A Vachon de Glentworth, R. Père Adrien de Régina, M. l'abbé F. Klein de Sedley, M. l'abbé O. Turgeon de Wolseley.

Aussi en visite: M. Jos. Provost de la Floride, M. O. Pellerin de Parkman. Mme Pelletier de St-Jean Port Joli; chez M. Henri Pelletier: M. E. Léveillé de Régina; en vacances chez son père: M. J. A. Léveillé.

Mlle Cécile Nadeau de Glentworth chez ses parents M. et Mme Nap. Nadeau; Mlle C Lacasse de St-Jérome, Qué. chez M. G. Gratton.

M. et Mme Fortunat Coupal et leur fils de Yakima, Wash. ont passé un mois chez leurs nombreux parents et amis.

M. le Dr G. Provencher et sa famille sont revenus enchantés d'un long voyage en auto dans l'Est du Canada et des Etats-Unis.

M. G. B. Little, gérant de la Banque a été absent plus d'un mois à la Côte du Pacifique.

Mme Palma Goulet a été absente plusieurs semaines chez son gendre M. M. Ecarnot.

Mme L. S. Heureux aussi a fait un long voyege en promenade au Manitoba.

:::

PRUD'HOMME, Sask.

Visite de Mgr Melanson, évêque de Gravelbourg.

Mgr Bourdel et M. le Curé eurent le plaisir de recevoir la visite de Mgr Melanson de passage pour quelques heures. Sa Grandeur était accompagnée de M. l'abbé Bisson et M. Lionel Mondor, philosophe du collège Mathieu.

Elévateur du Pool

Tous les fermiers sont heureux de voir renaître de ses cendres l'élévateur du Pool. Nous avons maintenant un élévateur des plus modernes avec une capacité de 35,000 minots de grain. Toutes les machineries sont du dernier modèle et travaillent à perfection.

Va et vient

Mlle Marie Lafrenière est allée débuter son cours de garde-malade à l'hôpital de Humboltd.

M. Eddy Lafrenière est revenu après avoir passé deux longs mois à l'hôpital de Saskatoon. Il est convalescent mais en bonne voie de guérison.

:::

WHITE STAR, Sask.

La famille Masserey a eu la douleur de perdre leur petit bébé d'un mois et demi. Les funérailles eurent lieu dimanche après le messe au cimetière de la paroisse.

Mme Delhommeau a eu la visite de sa soeur de St-Brieux.

Les battages sont avancés et la récolte est passable.

:::

En visite à nos bureaux

Le R. P. Alexis Tétreault, ancien professeur au Juniorat Saint-Jean d'Edmonton et ancien vicaire de la Cathédrale de Prince-Albert a reçu son obédience pour les missions dépendant d'Albertville. Il a profité de son passage pour revoir les anciens amis.

—Le juge F. R. Angers et son greffier monsieur R. M. Spankie d'Ottawa ont profité de leur passage à Prince-Albert pour venir nous saluer. Nous en sommes bien reconnaissants. Ils sont venus juger la cause des Indiens qui réclament du gouvernement la somme de $20,000 qui aurait été mal administrée de 1911 à 1931. Le jugement a été réservé.

—MM. Sarrasin et Masserey de White-Star.

—M. A. A. Gaudet de St-Isidore de Bellevue.

—M. A. Boudreault de Laventure, en visite chez sa cousine Mme J.-L. Bussière.

—M. Jules Dupuy, notre linotypiste, a profité de l'excursion du Canadien National pour prendre quelques jours de vacances à Winnipeg.

L'essor missionnaire du Canada français

(Par le R. P. Doncoeur, S.J.)

Nous avons signalé déjà l'intéressant article publié par le P. Doncoeur dans la "Croix" de Paris. On nous saura gré d'en donner ici le texte même:

L'un des signes de la vitalité religieuse du Canada français est l'essor pris par l'apostoat missionnaire durant ces vingt dernières années.

Après avoir été "pays de Mission" et de colonisation française, au sens passif, si le Canada s'affirma très vite comme un admirable peuple missionnaire, il est tout naturel que les immensités sauvages de l'Amérique du Nord aient pour longtemps occupé son courage. Dès les origines de la colonie, Jésuites et Récollets rivalisèrent de zèle dans l'évangélisation des tribus indiennes. On sait de quelles gloires le martyre a couronné cette première phase de cet apostolat chez les Iroquois et chez les Hurons.

Avec la conquête anglaise, la sève missionnaire, nourrie par la France, se tarit dans une période d'épreuves où il fallut lutter pour exister. Les Jésuites et les Récollets avaient disparu, les Sulpiciens eux-mêmes étaient traqués par un pouvoir jaloux de toute influence française. Ce ne fut qu'en 1816 que, réduit d'ailleurs à ses propres ressources, le clergé canadien put reprendre les traditions du missionnaire français, grâce au courage de Mgr Plessis. Le mouvement, une fois déclanché ne devait plus se ralentir; de 1822 à 1900, tout l'Ouest (1) et le Nord-Ouest furent évangélisés par d'audacieux pionniers évangéliques. La première génération de ces missionnaires avait été toute canadienne. Mais, en 1840, la tâche était devenue trop disproportionnée au courage, et Mgr Bourget, le grand évêque de Montréal, appela le secours de la France. Presque simultanément accoururent les Oblats de Marie Immaculée, récemment fondés par Mgr de Mazenod, et les Jésuites, ardents à reprendre la tradition de leurs aînés héroïques (1842).—Le renfort était modeste: quatre prêtres d'une part, six de l'autre; mais cette petite graine devait, en si belle terre, devenir très féconde.

En 1911, les Oblats comptaient au Canada 625 missionnaires (404 prêtres, 52 scolastiques, 161 convers) et avaient implanté aux Etats-Unis un bataillon de 186 missionnaires (121 prêtres, 34 scolastiques, 31 convers), soit, en tout, 811 missionnaires. De cet effectif, mis à part 239 Français, les Ganadiens formaient avec 317 sujets, le contingent le plus considérable.

Peu à peu, cependant, le regard des Canadiens dépassait les immenses étendues américaines et se fixait aux lointaines Missions d'Afrique ou d'Asie. Ainsi, entre les années 1883 et 1918, les Pères de Ste-Croix avaient-ils envoyé 17 missionnaires au Bengale; les Franciscains, 14 missionnaires en Terre Sainte, au Japon et en Chine; les Jésuites, 6 missionnaires au Zambèse ou en Chine. Quelques religieuses avaient également osé ce grand départ qui serait suivi de tant d'autres.

Le fait le plus important de cette nouvelle période missionnaire, ce fut la fondation au Canada d'Instituts missionnaires proprement dits destinés à fournir des apôtres aux territoires de la Propagande.

Les Franciscaines de Marie vinrent ainsi installer à Québec, en 1892, un noviciat devenu rapidement prospère. Mais elles avaient été devancées par les Pères Blancs, venus en 1886, et qui, en 1918, comptaient 52 missionnaires canadiens.

Les Soeurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique (Soeurs Blanches), filles, elles aussi, du cardinal Lavigerie, venues au Canada en 1901, y avaient, en 1918, recruté 56 missionnaires. Presque contemporaines, les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée Conception (fondées en 1902), purement Canadiennes, celles-ci, comptaient en 1918, tant au Canada qu'en Chine, 84 missionnaires.

Tels sont les débuts (2).

Bientôt, une création nouvelle allait stimuler puissamment l'esprit missionnaire: ce fut à Montréal, en 1921, la fondation (sur le type de la Société de la rue u Bac) de la Société des Missions étrangères (dites de la province de Québec). On peut dater de cette époque la nouvelle phase de l'apostolat missionnaire qui connut en 1930 sa première manifestation publique. La Semaine missionnaire de Montréal fut pour le monde entier et pour les Canadiens eux-mêmes une révélation (3). La revue des oeuvres missionnaires existantes créa dans le public un véritable enthousiasme et provoqua le grand essor qui aujourd'hui s'épanouit sous nos yeux.

Les Canadiens mettent une certaine coquetterie ironique à rappeler aujourd'hui que, selon les documents officiels romains *Missiones Catholicae,* publiés en 1930 par la Propagande, les missionnaires canadiens auraient à peine dépassé la centaine: 123 exactement (4)! Ce chiffre ne tenait compte que des Missions dirigées par des Canadiens. Il négligeait donc plusieurs centaines de religieux et religieuses dispersés dans des vicariats français, italiens, etc.

Avec encore plus d'ironie, M. H. Bourassa avait cité en 1918, ce mot échappé à un missionnaire français venu chercher des recrues au Canada, et à qui on conseillait d'y fonder plutôt un noviciat: "Il faudra toujours, aurait-il répondu, former chez nous ces novices. *Les Canadiens n'ont pas l'expérience des Missions.*

Evidemment, la terre de Brébeuf, que savait-elle en matière missionnaire?

Toujours est-il que, dès 1932, le Canada se glorifiait d'une phalange de 1,595 missionnaires dispersés dans le monde entier: soit 430 prêtres, 221 Frères, 944 Soeurs. Chiffre qui doit aujourd'hui avoir approché tout près de 2,000 (5).

Les Oblats ont pris le plus bel essor, avec 153 missionnaires en territoires de Propagande et 247 en territoires de la Consistoriale. Les Pères Blancs sont 78, les Franciscains 47, les Jésuites 73 dans les deux territoires, les Pères de Sainte-Croix 25, les Rédemtporistes 24, les Dominicains 14.

La jeune Société des Missions étrangères, après avoir fondé son Séminaire près de Montréal, en 1924, se chargeait d'une préfecture apostolique en Mandchourie en 1929 où elle compte aujourd'hui 33 missionnaires. Une société analogue de langue anglaise (dite de Scarboro) compte 15 missionnaires.

Le total s'élevait, à la fin de 1932, dans les territoires de la Propagande, à 1,242 missionnaires, dont 340 prêtres, 180 Frères, 722 religieuses (6); dans les territoires de la Consistoriale, à 353 missionnaires, dont 90 prêtres, 41 Frères et 222 religieuses.

Les vicariats apostoliques évangélisés aujourd'hui par les Canadiens (outre ceux du golfe Saint-Laurent, de l'Ontario Nord, de la baie d'Hudson, du Keewatin, du Mackenzie, du Grouard, du Yukon et de Prince-Rupert, qui sont dans les frontières canadiennes de vrais pays de Mission dépendant de la Sacrée Congrégation de la Propagande), sont, en Afrique, l'Ouganda, Tabora, Navrongo, le Basutoland; aux Indes, le diocèse de Chittagong; au Japon, le diocèse de Hakodaté et la préfecture de Kagoshima; en Chine, les préfectures de Suchow, Chukow; en Mandchourie, le vicariat de Szepingkai. Soit 7 vicariats au Canada même et 10 circonscriptions diverses hors du Canada.

(1) Plusieurs centaines de Canadiens furent aussi missionnaires aux Etats-Unis de 1822 à 1900.

(2) Voir sur cette période *Le Canada apostolique* de H. Bourassa, paru en 1919.

(3) Voir le compte rendu publié à Montréal aux Editions Beauchemin.

(4) *La Croix* de Paris, 26 août 1930 répandait cette information dans le public, d'après le tableau romain.

(5) Nous devons ces renseignements à M. l'abbé Geoffroy, des Missions étrangères, de Montréal.

(6) Les Soeurs Blanches sont en 1933: 74; les Soeurs de l'Immaculée Conception: 95; les Franciscaines de Marie: 147.

:::

Un surprenant effet

"Notre petit garçon de huit mois était atteint d'une constipation opiniâtre qu'aucun remède ne parvenait à corriger. L'effet du Novoro du Dr Pierre fut surprenant. Notre fils se porte bien maintenant et il est devenu un joyeux bambin", écrit Monsieur Martin Kriak, de Schumacher, Ont. Cette remarquable médecine d'herbes affecte salutairement le procédé d'élimination, Si vous ne pouvez l'obtenir dans votre voisinage écrivez à Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd. Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Programmes de Radio-Etat pour la prochaine saison

Plusieurs changements ont été apportés. -- Certains programmes disparaissent et d'autres sont inaugurés. --- "Une heure près de vous" restera. — Deux heures de musique classique le dimanche.

Les directeurs régionaux de Radio-Etat se sont réunis, ces jours derniers, à Ottawa afin d'élaborer les programmes de la prochaine saison. Il faut faire remarquer que la saison radiophonique s'ouvre les premiers jours d'octobre ou plus exactement le 1er. C'est la première fois que les directeurs de Radio-Etat se réunissaient en séance plénière. Ils ont mis à l'étude tous les problèmes se rattachant à la radiodiffusion dans les secteurs de l'Est et de l'Ouest du réseau canadien. Ils ont voulu répondre autant que possible, du moins avec les moyens dont ils disposent, aux désirs qui leur furent exprimés tant dans la presse que dans l'énorme courrier que Radio-Etat a reçu, ces derniers mois.

Il est maintenant possible en effet d'atteindre plus facilement le but que se propose la Commission, grâce au fonctionnement mieux réglé du réseau. Il a fallu des mois pour mettre sur un pied d'efficacité, avec un budget plutôt limite si on le compare à ceux des grands réseaux américains, cet important service de T. S. F. Les radiophiles à quelque endroit qu'ils habitent d'ailleurs pourront s'en rendre compte eux-mêmes prochainement.

Assistaient à cette conférence: MM. E.-L. Bushnelle et Arthur Dupont, directeurs des réseaux de l'Ouest et de l'Est, M. George Wright, directeur régional de la Colombie Britannique, M. Horace Stovin, directeur régional de la Saskatchewan, de l'Alberta et du Manitoba, M. Stanley Maxted, directeur régional de l'Ontario, M. Rooney Pelletier, directeur régional de Québec, M. J.-Frank Willis, directeur régional des Provinces Maritimes et M. George Taggart assistant des directeurs à Ottawa,etc.

Plusieurs des programmes de l'an dernier disparaissent. D'autres, par exemple l'orchestre symphonique du dimanche après-midi, dont les concerts sont relayés de New-York, restent à l'affiche pour toute la saison. Un grand nombre de lettres venues d'un peu partout du pays ont démontré l'engouement du public pour le concert classique. Radio-Etat fera donc entendre le dimanche après-midi, de trois heures à cinq heures, les magnifiques programmes irradiés du Carnegie Hall de New-York.

Les radiophiles apprendront avec intérêt qu'un programme qui leur a plu particulièrement l'hiver dernier, c'est-à-dire "Une Heure Près de Vous", revient au programme de la prochaine saison. On pourra l'entendre le lundi soir.

Les artistes de Radio-Etat nous reviendront avec de l'opérette le dimanche soir. Ces artistes ont élaboré un programme assez étendu. Radio-Etat fera connaitre prochainement quelques-unes des oeuvres que l'on entendra au cours de la saison.

Le service d'information tel qu'il était donné jusqu'ici par Radio-Etat avec le concours du Syndicat de la Presse Canadienne subit des changements. C'est ainsi que Radio-Etat ne donnera qu'une fois par jour les nouvelles qui lui sont tranmises par la grande agence de nouvelles canadiennes. Cette émission radiophonique se fera les soirs. Ce changement s'accompagne d'une initiative que Radio-Etat croit intéressante pour le public en général. Après le lecture du résumé des nouvelles du jour, une personnalité de la presse anglaise et française viendra les commenter Ce nouveau service de Radio-Etat commencera le 1er octobre.

Le commerce continue à progresser

Ottawa,— Les exportations de produits domestiques du Canada pour le mois d'août sont évalués à $55,249,375 en regard de $44,723,-252 pour le mois correspondant l'an dernier.

Les importations donnèrent $43,-499,764 en comparaison de $38,-747,030 en août 1933.

L'excédent des exportations sur les importations pour le mois dernier comptant les produits étrangers exportés de nouveau dépassait $12,000,000.

S'attend de balancer le budget

LE DEFICIT EST DEJA REDUIT D'UN MILLION

Victoria,— Le ministre des finances de la Colombie, John Hart, annonce qu'avec l'amélioration dans les conditions économiques, doublé d'économie et de réorganisation des méthodes gouvernementales, il réduira le déficit pour l'année 1934-35 d'environ $1,000,000.

Il dit aussi qu'il s'attend de présenter un budget balancé à la Chambre l'année prochaine en ne comptant pas les fonds d'amortissement et les dépenses pour le secours.

L'hon. Bennett satisfait des négociations

Des pourparlers franco-canadiens relativement aux affaires commerciales.

PARIS. — Le premier ministre Bennett du Canada s'est déclaré très satisfait des progrès réalisés jusqu'ici dans les nouvelles négociations commerciales avec le gouvernement français.

L'hon. Bennett a discuté les questions commerciales avec Lucien Lamoureux, ministre du commerce de France. Il a été question des problèmes intéressant le Canada et la France. Les sujets traités, dit-on, avaient trait à la réduction des droits sur le blé canadien et les vins français. La discussion se continuera pendant l'absence de M. Bennett, et ce dernier espère reprendre les négociations dès son retour de Genève. Avant qu'on en vienne à une décision, on ne connaîtra pas la nature exacte des problèmes discutés.

Chemins de fer

Les revenus bruts globaux des deux compagnies ferroviaires Canadien National et Pacifique Canadien se sont élevés, durant le mois d'août dernier, à $24,462,418 à rapprocher de $23,319,758 durant le mois correspondant de l'année dernière, ce qui représente une augmentation de 4.89 pour cent en août 1934.

Le total du mois sous revue se distribue comme suit: revenus bruts de $13,532,418 pour le Canadien National en regard de $13,-376,758 en août 1933; et revenus bruts de $10,930,000 pour le Pacifique Canadien en regard de $9,943,-000 en août 1933.

Les recettes brutes additionnées des deux compagnies pour les huit mois écoulés de l'année courante s'alignent comme suit en regard des recettes brutes des mois correspondants de 1933:

	1934	1933
Août	$24,462,418	$23,319,758
Juillet	24,710,275	23,424 596
Juin	23,924,447	23,965,022
Mai	25,221,854	21,050,416
Avril	22,707,228	19,032,278
Mars	24 224.969	20,199,371
Février	20,095.722	16,552,110
Janvier	20,532,912	17,399,250

Revenu fédéral augmenté de $20,000,000

Ottawa,— Le revenu sur les droits de douane et d'accise du Canada pour le mois d'août accuse une augmentation de $1,387,762 sur le mois d'août 1933.

Le montant du mois dernier était de $20,737,213.

Le revenu pour les cinq mois de l'année fiscale était de $96,012,-304, une augmentation de $19, 776,-838 sur la même période de l'année dernière.

La production monte

Ottawa,— Une forte augmentation s'est réalisé dans la production du nickel pour les six mois précédant juin. La production était de 65,333,685 livres contre 22,760,291 livres pour la période correspondante de 1933.

Treize premières places pour le Canada

Le Canada a été le pourvoyeur principal de treize produits différents sur le marché anglais pendant le premier trimestre de 1934. Il est venu premier dans le blé avec 7,693,502 quintaux; l'Argentine venait deuxième avec 6,508,718 quintaux, l'Australie troisième et la Russie Soviétique quatrième. Le Canada venait premier pour la farine de blé avec 938,836 quintaux, l'Australie deuxième avec 498,656 quintaux et la France troisième avec 300,287 quintaux. Le Canada venait également premier en ce qui concerne les pommes, avec 1,186,-477 quintaux, les Etats-Unis deuxièmes avec 625,800 quintaux et l'Australie troisième avec 42,333 quintaux. La part du Canada sur le marché anglais a plus que triplé depuis deux ans. Le Canada venait également premier sur le marché anglais pour les produits suivants: pulpe pour fins industrielles, papier à journal, bois mou (non ouvré); articles en caoutchouc ouvrés, cuir verni, minerai de cuivre (brut), zinc (brut) métaux et articles ouvrés non ferreux, et homards. Le Canada venait deuxième pour le bacon après le Danemark; il venait septième il y a deux ans; il occupe également la deuxième place pour les jambons, place qu'il a enlevée à la Pologne et à d'autres pays.

Un gouverneur canadien à la Banque du Canada

Ce poste a été confié à M. G.-F. Towers, assistant gérant de la Banque Royale du Canada - Un banquier de 37 ans -- L'assistant serait un étranger - La Banque fonctionnerait dans quatre mois -- Les actionnaires.

OTTAWA. — Le gouvernement fédéral a choisi la semaine dernière, l'un des plus jeunes banquiers du Canada pour lui confier les destinées de la Banque Centrale que l'on est actuellement à établir. Cet homme est M. Graham-Ford Towers, assistant-gérant général de la Banque Royale du Canada, qui célèbrera son 37e anniversaire de naissance dans quelques semaines.

La nomination de M. Towers comme premier gouverneur de la Banque du Canada a été annoncée par l'hon. Rhodes, ministre des Finances, sur les épaules de qui repose la responsabilité de l'établissement de la nouvelle institution.

Né à Montréal, M. Towers y fit également ses études. Il entra au service de la Banque Royale il y a 14 ans comme économiste et il acquit de l'expérience dans les affaires bancaires étrangères quand il fut dans la suite affecté à l'inspection des succursales établies dans Cuba. Il monta rapidement en grade, et il publia un volume intitulé "Financing Foreign Trade" qui lui valut des éloges dans les cercles financiers.

Conformément aux dispositions de la loi autorisant l'établissement de la Banque du Canada, le terme d'office de M. Towers sera de sept ans, après quoi il pourra être nommé de nouveau. Il partira bientôt pour l'Europe, où il visitera les diverses banques centrales afin d'y puiser de nouvelles connaissances. On s'attend à ce que la nouvelle banque commence à fonctionner un peu après le 1er janvier prochain.

C'est l'intention du gouvernement de choisir un assistant-gouverneur parmi le personnel de quelque banque centrale de l'empire afin que dans ses débuts la Banque du Canada dispose des services d'un homme possédant une expérience pratique.

Maintenant que le gouvernement a fait le choix d'un gouverneur, on comprend que l'organisation finale de la banque marchera rondement. Il y aura un assistant-gouverneur, et peut-être un deuxième assistant. M. Rhodes devra aussi recommander au gouverneur-en-conseil les noms des sept actionnaires qui agiront avec le gouverneur et son assistant comme directeurs de la Banque. Cette recommandation ne pourra être faite qu'après que les $5,000,000 de capital-actions auront été offerts et souscrits, ce qui se fera avant longtemps.

Le 2e assistant-gouverneur, si le gouvernement en nomme un, et le sous-ministre des Finances siégeront également dans le bureau de direction, mais ne voteront pas. Les gouverneurs et assistants-gouverneurs subséquents seront nommés par le bureau de direction, sujets à ratification par le gouverneur-en-conseil, et les directeurs seront nommés par les actionnaires. Le terme d'office sera variable et permettra une fréquente rotation.

On croit que les actions seront offertes au public d'ici à deux mois. Déjà le gouvernement a devant lui de nombreuses demandes d'actions. Ces titres seront en dénominations de $50 et le maximum que pourra souscrire une seule personne sera de $2,500. Le dividende sera fixé à un maximum de 5 pour cent, et tous les profits en plus tomberont dans le fonds du revenu consolidé du gouvernement fédéral.

L'unique droit d'émettre du papier-monnaie sera assumé par la nouvelle banque graduellement durant une période de dix ans, et le département des Finances a pratiquement adopté le dessin et la dimension des futurs billets. Ils ne seront pas bilingues individuellement, mais le public pourra obtenir à volonté des billets anglais ou français.

Le bureau-chef de la banque sera à Ottawa, et ses locaux seront prochainement choisis.

Commission pour l'organisation des marchés

La Commission Fédérale de l'Organisation des Marchés, établie conformément aux dispositions d'une loi sanctionnée à la dernière session du Parlement fédéral, a commencé à fonctionner. Les membres de la commission sont les suivants: Dr H. G. Barton, Sous-ministre du ministère fédéral de l'Agriculture, président; Dr J. F. Booth, Commissaire de l'Economie, Ministère fédéral de l'Agriculture; Dr A. K. Eaton, du Ministère des Finances; Clive B. Davidson, du Bureau fédéral de la Statistique; Albert Gosselin, Economiste, Ministère fédéral de l'Agriculture. Le Dr W. C. Hopper, un Canadien qui fait partie jusqu'à ces derniers temps du Bureau d'Economie Agricole des Etats-Unis, à Washington, D.C., a été nommé secrétaire de la Commission.

Le Dr Barton est né à Vankleek Hill, Ont.; il fit ses premières études dans les écoles publiques et secondaires du district et obtint le diplôme B.S.A. au Collège d'Agriculture de l'Ontario. Plus tard il obtint le degré de docteur-ès-sciences à l'Université Laval. Avant sa nomination au poste de Sous-Ministre du Ministère fédéral de l'Agriculture, il y a deux ans, il a été conférencier et plus tard professeur d'exploitation animale au Collège Macdonald, Université McGill. En 1925 il fut nommé doyen de la Faculté de l'agriculture.

Le Dr Barton a déployé une activité féconde dans toutes les branches de l'agriculture pendant des années, et en 1929 le gouvernement de Québec lui a conféré l'Ordre du Mérite Agricole.

Le Dr Booth a fait ses premières études au Manitoba et en Saskatchewan; il a pris son diplôme de l'université de cette dernière province et a servi comme Directeur de l'organisation des marchés en Saskatchewan. Plus tard, il a suivi les cours de l'Université Cornell, à Ithaca, N.-Y., et a reçu le degré de docteur, se spécialisant dans les sciences de l'économie et de la vente. Avant de revenir au Canada en 1929 pour prendre la direction de la Division de l'Economie, le Dr Booth a servi comme Premier Economiste au Bureau de l'Economie Agricole à Washington, D.C.

Le Dr Eaton est né en Nouvelle-Ecosse. C'est un gradué de l'Ecole d'Economie de Londres, Angleterre et plus tard de Harvard. Il a enseigné pendant quelque temps l'économie à Harvard. Il est entré au service du Ministère des Finances en 1933.

Clive B. Davidson est né à Gueiph mais il a été élevé à Regina, Sask. Il a pris ses degrés de B.A. et M.A. à l'université de la Saskatchewan et a suivi plus tard un cours d'économie de deux ans à l'université de Chicago. Il y a trois ans il fut nommé chef-adjoint du service de la statistique agricole au Bureau fédéral de la Statistique.

Albert Gosselin est un diplômé de l'Université Laval, Québec, et du Collège d'Agriculture d'Oka; c'est un économiste à la Division de l'Economie Agricole, Ministère fédéral de l'Agriculture.

Le Dr Hopper est né à Chelsea, Qué. Il est gradué du Collège d'Agriculture de l'Ontario et fut, pendant douze ans, adjoint au Service de grande culture des Fermes expérimentales fédérales. Plus tard il obtint son diplôme de docteur en philosophie de l'Université de Cornell, se spécialisant en économie agricole et dans la science de l'organisation du marché. Après son cours à Cornell il fut nommé spécialiste en marchés et s'occupa de recherches et de travaux d'extension pour cette université. Il y a quelques mois il a été nommé Premier Economiste Agricole, au Ministère de l'Agriculture des Etats-Unis, à Washington, D.C., position qu'il a quittée pour devenir secrétaire de la Commission fédérale des marchés.

La Russie à la S. D. N.

Genève,— La Russie Soviétique a accepté immédiatement et officiellement l'invitation d'entrer dans la Société des Nations.

Les hommes d'état de plusieurs nations se sont mis au travail pour trouver les moyens de paix et d'ordre en Europe.

La Chine est refusée à la Société des Nations

Genève— L'influence japonaise dans l'Extrême Orient et son influence continuelle sur la Société malgré qu'elle en soit retirée, sont considérés comme des raisons empêchant la Chine d'entrer dans la Société.

L'Assemblée ne lui a donné que 21 des 34 votes nécessaires.

Les Japonais se réjouissent de ce vote. Cela apprendra à la Chine, disent-ils, à conserver des relations plus amicales avec le Japon.

Quo Tai Chi, chef de la délégation chinoise, est bien désappointé. "Ce vote est contre la Société et non contre la Chine" dit-il.

La Turquie, l'Espagne et la Chili sont acceptés à l'unanimité dans la Société des Nations.

Toutes les nations de l'Europe continentale ont participé à l'invitation envoyée à la Russie sauf la Suisse, la Belgique, la Hollande, le Portugal et le Luxembourg. La Grande-Bretagne et toutes ses colonies ont signé à l'exception de l'Etat Libre d'Irlande. Les contrées scandinaves ont envoyé une invitation séparée à la Russie Soviétique.

Pour une réduction de la dette

M. Morgenthau, dans un discours radiodiffusé, a fait entrevoir la possibilité d'une inflation considérable en vue de réduire la dette nationale.

Il a ajouté que le Trésor utilisera tôt ou tard dans ce but 2,800 millions de dollars représentant les profits tirés de la dévaluation du dollar et de la nationalisation de l'or.

M. Morgenthau évalue à 6 milliards l'accroissement de la Dette nationale depuis le 4 mars 1933.

Les dépenses extraordinaires du programme de relèvement national entre janvier et juin 1934 furent de 3 milliards contre 6 qui avaient été autorisés. Même si, en plus des secours aux régions dévastées par la sécheresse, le gouvernement dépense maintenant les 3 milliards restants, le déficit pour la période de janvier 1934 à juin 1934 ne dépassera pas les 8 milliards originairement prévus.

2,800 millions de dollars, représentant les bénéfices de la nationalisation de l'or et de la dévaluation du dollar, constituent, comme on le sait, les fonds de stabilisation des changes, que le gouvernement ne semble guère avoir utilisés jusqu'ici. Il semble résulter des déclarations de M. Morgenthau que ces fonds disparaîtraient.

Les milieux financiers ne croient pas que le fonds de stabilisation sera touché avant que les changes internationaux soient stabilisés à un niveau acceptable.

Mgr Scollard, évêque du Sault-Ste-Marie, meurt subitement

NORTH-BAY, Ont. — Son Excellence Mgr David Joseph Scollard, évêque du diocèse du Sault-Ste-Marie, est mort d'une maladie de coeur, à l'âge de 72 ans.

Il était au guichet d'une banque lorsque ,tout à coup, il s'est affaissé. A l'arrivée du médecin, il était déjà mort. L'évêque du Sault-Ste-Marie naquit à Ennismore près de Peterborough, Ont. en 1862, de parents d'origine irlandaise.. Il fit ses études au collège St-Michaël de Toronto et entra au Grand Séminaire de Montréal en 1887. Il fut sacré évêque au Sault-Ste-Marie, en 1904.

Deux frères, Patrick et William, de Peterborough, et deux soeurs, Mme D. R. Maloney, d'Ottawa, et Mlle Elizabeth lui survivent.

Le vicaire général du diocèse est Mgr Lécuyer, de Sturgeon Falls.

Elle célèbre son 104e anniversaire

CREEMORE, Ont. — Un immense gâteau surmonté de 104 chandelles, a été présenté à Mme M.-J. Lachapelle, à l'occasion de son 104e anniversaire de naissance. Elle naquit dans le canton de King le 8 septembre 1829 et elle épousa Pierre Lachapelle en 1845. De ce mariage naquirent dix enfants, dont six sont vivants.